

CAI
EAS
C18X
V. II *2
1989
DOCS

REPORTAGE CANADA

Vol. II, N° 2, 1989



■ L'environnement

- 2 Note de la rédaction
- 3 Une planète, un environnement
- 6 Vers un environnement sain au Canada
- 10 Le Canada et l'environnement mondial
- 13 Deux voisins, un problème
- 16 La nouvelle chancellerie canadienne à Washington fait tourner les têtes
- 18 Le 40^e anniversaire de l'OTAN
- 20 Louis Lortie, artiste contemporain de musique classique
- 21 Toronto a tout ce qu'il faut
- 22 Un pont polaire d'amitié
- 24 Radio Canada International, une radio aux langues multiples
- 25 Nouvelles brèves
- 28 L'Opéra de la Bastille

Le monde fait face à une crise environnementale d'une amplitude sans précédent. La nature nous envoie un message pressant que nous négligeons à nos risques et périls. Les signes de cette crise sont tout autour de nous : pénuries de bois d'œuvre, sols épuisés, désertification, épuisement des stocks de poisson, phoques qui meurent en mer du Nord, bélugas qui s'échouent dans le fleuve Saint-Laurent. Selon certains, nous aurions même atteint un point où la survie de l'humanité est menacée.

— Le Premier ministre Brian Mulroney s'adressant à l'Assemblée générale des Nations Unies le 29 septembre 1988.

L'environnement naturel, que nous avons toujours tenu pour acquis, entre dans une phase de changements historiques. Pour la première fois, nous avons le pouvoir de modifier l'environnement à l'échelle planétaire et nous utilisons ce pouvoir.

Au cours des dernières années, les gouvernements du monde ont, les uns après les autres, convenu que si nous n'accordons pas aux problèmes environnementaux toute l'attention qu'ils réclament, ceux-ci placeront l'humanité devant une menace aussi grave que celle d'une guerre nucléaire.

Le développement « durable », c'est-à-dire qui tient compte des incidences sur l'environnement, exigera des réformes dans la production et la consommation d'énergie ainsi que dans l'agriculture, l'industrie forestière, métallurgique, pétrolière et chimique.

Les changements atmosphériques, comme la détérioration de la couche d'ozone et l'ef-

Selon les propres termes du ministre des Relations extérieures et du Développement international, M^{me} Monique Landry, « Gérer l'environnement c'est inévitablement gérer le futur ».



fet de serre qui frappent la planète, nous indiquent qu'aucun pays n'est épargné. Toutes les nations devront coopérer comme jamais auparavant afin de trouver, à l'échelle mondiale, des modes de vie moins préjudiciables à l'environnement.

Dans le présent numéro de *Reportage Canada*, nous examinons certains des problèmes environnementaux qui confrontent le monde et certaines des solutions qui ont déjà été apportées dans le passé. Ce ne sont pas des choses agréables à lire. Les perspectives sont inquiétantes, à moins que nous ne changions nos habitudes. L'humanité doit réagir pour relever ce défi mondial.

Canada

Reportage Canada est publié par la Direction des services de communication à l'étranger Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, Ottawa, Canada, K1A 0G2.

Télex : 053-3745

Rédacteur en chef :
Laurie Storsater

Rédactrice :
Sylvie Gauvin

Coordonnatrice de l'édition :
Carole Larocque

Agent de production :
Bob Thompson

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title Canada Reports.



U ne planète, un environnement



Louis Psihoyos, Pano Presse Int.

Notre époque s'est caractérisée par un développement débridé, voire agressif. Nous devons maintenant faire preuve de prudence, d'auto-discipline et de respect pour notre environnement naturel.

— M. Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement, lors d'une conférence sur les changements climatiques à l'échelle planétaire, New York, le 2 mars 1989.

Notre planète est en danger. C'est du moins ce qui ressort de Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dite la Commission Brundtland. La première enquête qui ait jamais été entreprise sur la biosphère révèle en effet que des « changements majeurs et imprévus ont lieu dans l'atmosphère, les sols, les eaux, chez les plantes et les animaux ».

Cette commission, parrainée par les Nations Unies, affirme que le taux de détérioration

de l'environnement s'accélère au fur et à mesure que la population mondiale augmente et que les individus cherchent à obtenir davantage de biens matériels.

Quels sont les grands problèmes environnementaux auxquels l'humanité doit faire face?

L'état de l'air

L'atmosphère terrestre est aussi fine et fragile que la rosée sur une pomme. Alors qu'elle se modifie au-dessus de nous, nous commençons à nous rendre compte à quel point nous sommes vulnérables. La pollution atmosphérique menace l'avenir de la planète et de tous ses habitants. Les millions de tonnes de substances polluantes injectées dans l'air acidifient de vastes régions de la terre, réchauffent le climat et détruit l'écran solaire que constitue la couche d'ozone.

Dans les pays occidentaux, le volume des déchets quotidiens atteints des proportions inimaginables.

La menace la plus grave vient probablement de la destruction de la couche d'ozone, cet écran gazeux, mince et invisible, très haut en altitude. Ce bouclier naturel, qui s'est développé au cours de milliards d'années, est soumis à l'attaque constante de produits chimiques que nous utilisons chaque jour dans les réfrigérateurs, les appareils de climatisation, ainsi que dans certains aérosols et mousses plastiques.

Le taux accru de radiations auquel nous sommes ainsi exposés augmente les risques de cancer de la peau et de dommages aux yeux et affaiblit le système immunitaire. Ces mêmes radiations endommagent des récoltes aussi fondamentales que le blé, le maïs, le soja et le riz et détruit le plancton dans les couches supérieures de l'océan.

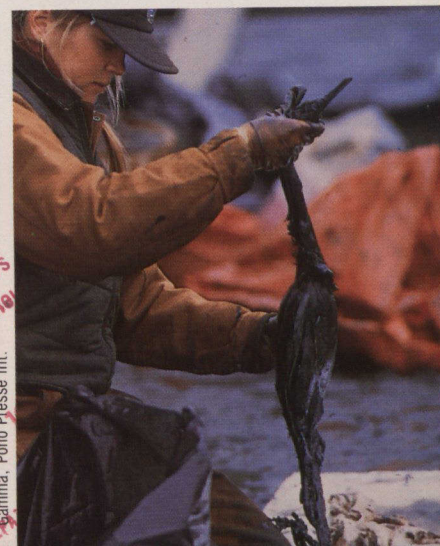
La seconde menace atmosphérique en importance est le changement climatique.

Toute combustion de bois, pétrole ou de gaz naturel entraîne l'émission de gaz carbonique. Des milliards de tonnes de ce gaz résiduel s'échappent dans l'atmosphère chaque année. Il rejoint alors les autres gaz résiduels qui proviennent des usines, des exploitations agricoles et du déboisement des forêts. Les gaz emprisonnent une plus grande partie de la chaleur de la terre en raison de ce que nous appelons l'effet de serre, avec pour conséquence un rehaussement de la température dans le monde entier.

Les scientifiques nous préviennent que, dans les prochaines décennies, l'effet de serre provoquera les plus grands changements climatiques que l'on ait connus depuis le recul des glaciers il y a 10 000 ans.

L'un des changements les plus perturbateurs sera le relèvement du niveau de la

Les désastres écologiques découlent souvent de projets de développement qui ont été mal planifiés ou exécutés.



Barma, Pano Presse Int.

mer, causé en partie par l'expansion thermique de l'eau et en partie par la fonte des calottes glaciaires.

Parallèlement, les scientifiques prévoient que les précipitations diminueront dans les plus grands greniers du monde, dont le centre de l'Amérique du Nord et certaines parties de la Chine et de l'Union soviétique.

L'acidification de l'air est devenue un problème grave au Canada, dans certaines parties des États-Unis, en Europe et en Asie au cours des deux dernières décennies. Quelque 200 à 250 millions de tonnes de gaz sulfurique et d'azote sont propulsés dans l'atmosphère chaque année et se transforment en acides sulfurique et nitrique.

Il nous faut réduire radicalement la pollution atmosphérique si nous voulons sauver l'atmosphère et la vie qui en dépend. Cependant, ce défi sera difficile à relever. Près de 90 p. 100 de l'énergie mondiale provient de combustibles à base de carbone : le pétrole, le charbon, le gaz et le bois. Nos sociétés industrielles reposent sur la combustion de ces matières et la fusion de millions de tonnes de minerais métalliques.

L'état de l'eau

Quand on regarde une carte du monde, il est difficile de croire que nous puissions jamais connaître une pénurie d'eau.

Cependant, 97 p. 100 de cette eau est de l'eau de mer, impropre à la consommation ou à l'arrosage des récoltes. La plus grande partie des réserves mondiales d'eau douce est prisonnière des calottes glaciaires polaires ou de nappes phréatiques très profondes. Un centième de 1 p. 100 seulement de l'eau sur la terre est douce et circule librement à la surface où elle est facilement accessible. Pendant des millions d'années,



Regis Bossu — Sygma

cela a suffi à l'humanité, mais la population mondiale et le nombre d'industries se sont multipliés et ce phénomène a amené une diminution constante de la quantité d'eau disponible par personne.

En outre, dans toutes les parties du monde, l'utilisation de substances chimiques toxiques a contribué à la pollution de l'eau, la rendant ainsi impropre à la consommation. Dans d'autres cas, l'eau est puisée dans des nappes phréatiques peu profondes à un rythme tel qu'elles ne peuvent se régénérer naturellement.

En dénudant de leur végétation naturelle de nombreuses régions, comme l'Afrique sub-saharienne, le cycle pluvial a été altéré, entraînant une combinaison d'inondations éclairs pendant la saison des pluies, suivies de périodes de sécheresse.

Même nos immenses océans sont assiégés par des déversements répétés de pétrole qui encrassent les régions côtières productives constituant l'habitat de la plus grande partie de la vie marine du monde.

Trois photos prises en 1970, en 1980 et aujourd'hui illustrent les ravages causés par les pluies acides. Un site verdoyant n'est plus qu'un désert.

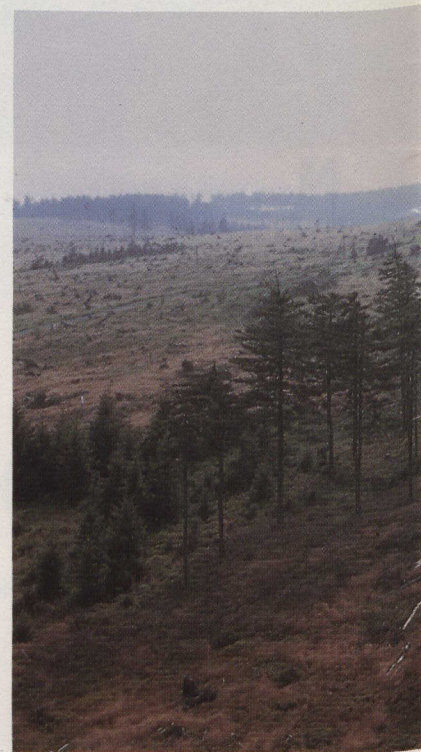
L'état du sol

Au sol, le manteau vert de la végétation recule un peu plus chaque année pour faire place à des exploitations agricoles, à des pâturages, à des villes et à des routes.

Au cours des siècles derniers, le tiers des forêts a été coupé et brûlé, et le rythme du déboisement s'est accéléré au cours des deux dernières décennies. La forêt tropicale qui, il y a un siècle, couvrait environ 15 millions de km², n'en couvre plus aujourd'hui que neuf millions. On estime généralement que le monde perd entre 150 000 et 200 000 km² de forêts tempérées et tropicales chaque année. La Commission Brundtland, quant à elle, prétend que si la tendance actuelle se maintient, seules les forêts tropicales humides de certaines parties d'Afrique centrale, d'Amérique du Sud et de Nouvelle-Guinée n'auront pas encore été coupées au début du siècle prochain.

Par ailleurs, les pluies acides et autres polluants de l'air attaquent de vastes régions forestières. Des dégâts sur de grandes superficies sont devenus apparents pour la première fois en Allemagne de l'Ouest au début des années 80 et, aujourd'hui, la moitié des forêts de ce pays sont atteintes. Au cours de la présente décennie, on a pu voir d'autres vastes régions forestières d'Europe centrale commencer à dépérir, et l'on constate des dommages similaires dans l'est du Canada et le nord-est des États-Unis.

À l'échelle mondiale, 10 arbres sont coupés pour chaque arbre planté; en Afrique, ce rapport est de 29 pour 1. Les



experts de l'environnement estiment qu'il faudrait, chaque année, planter des arbres sur un territoire aussi vaste que la France pour compenser une partie des dommages causés à la biosphère et répondre aux besoins d'une population mondiale croissante.

Lorsqu'il n'y a plus de végétation, la couche fertile qui s'est formée au cours des millénaires subit l'érosion du

vent et de l'eau qui la transportent dans les rivières, les lacs et les mers. On estime que 24 milliards de tonnes de terre sont ainsi perdues chaque année dans le monde, et que la fertilité du sol cultivable s'en est ainsi trouvée réduite sur une superficie grande comme deux fois le Canada.

L'état de la vie sur terre

À mesure que nous faisons reculer les régions sauvages, nous détruisons l'habitat naturel d'autres espèces et nous modifions les conditions dans lesquelles la vie s'est développée.



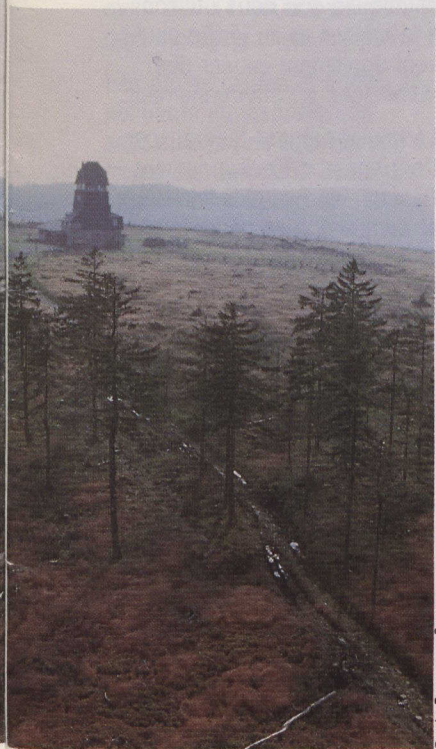
Regis Bossu — Sigma

La population mondiale atteint aujourd'hui un peu plus de cinq milliards d'habitants. Vers l'an 2 000, nous serons plus de six milliards, huit mil-

liards vingt ans plus tard et, vers le milieu du siècle, la population mondiale pourrait atteindre dix milliards d'habitants.

Le monde doit continuer à développer une économie qui permettra de répondre aux besoins d'une population croissante, mais le développement futur doit être plus respectueux de l'environnement. L'alternative est une détérioration encore plus marquée de la biosphère, qui contribuera à rendre nos sociétés plus pauvres et moins salubres.

« La dégradation de l'environnement affecte toutes les nations du monde et ne respecte aucune frontière. Que cela nous plaise ou non, le monde est à un tournant. Nous ne pouvons laisser l'environnement se détériorer. Nous avons besoin de solutions globales », a déclaré M^{me} Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, du Canada.



Regis Bossu — Sigma

Les biologistes, qui ont identifié 1,7 million de formes de vie, y compris les plantes, les insectes, les poissons, les reptiles, les oiseaux et autres animaux, estiment qu'il en existe 10 à 30 millions de plus. Cependant, la destruction rapide de la nature vierge, en particulier dans les tropiques, fait disparaître quelque 1 000 espèces chaque année. C'est le plus grand phénomène d'extinction de la vie depuis la disparition des dinosaures.

GLOBE 90 — Salon commercial et Conférence internationale sur l'industrie et l'environnement

En mars 1990, Vancouver sera l'hôte du premier salon commercial et de la première conférence internationale sur l'industrie et l'environnement en Amérique du Nord.

GLOBE 90 présentera une exposition de produits, de services et de technologies qui permettront aux industries de fonctionner plus proprement et plus efficacement. Parallèlement se déroulera une Conférence internationale sur le « développement durable », ce concept selon lequel on peut poursuivre des activités de développement industriel sans détruire l'environnement.

L'environnement et le développement économique, autrefois perçus comme deux solitudes en concurrence, sont aujourd'hui considérés comme inextricablement liés.

GLOBE 90 recevra l'appui du secteur privé, en collaboration avec les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada. Les organisateurs attendent 2 000 délégués de 40 pays qui entendront plus de 400 communications au cours de la conférence. Plus de 500 pièces d'exposition seront par ailleurs présentées dans le cadre du salon commercial. Elles illustreront les problèmes de la gestion de l'air, de la terre et des eaux usées, les systèmes d'information et de consultation, le problème des déchets solides et celui des déchets toxiques.

Au cours des cinq jours que durera cette manifestation, seront présentées des technologies canadiennes et de partout ailleurs. GLOBE 90 mettra un accent particulier sur la région de l'Asie et du Pacifique.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec GLOBE 90
Suite 250
1130 West Pender Street
Vancouver (C.-B.)
Canada V6E 4A4
Téléphone (604) 681-6126.
Télécopieur (604) 681-6825.
Télex 04-51586.

À première vue, le Canada ne semble pas être l'endroit où l'on risque de connaître de graves problèmes environnementaux. Avec moins de 0,5 p. 100 de la population mondiale sur 7 p. 100 des terres émergées, notre pays présente encore l'image de la nature vierge.

Dans le Nord existent encore de vastes étendues sauvages parcourues par des bandes de loups, des grizzlis et des ours polaires. Dans de nombreuses régions on peut boire l'eau des lacs, et le seul signe d'une présence humaine sera la colonne de fumée d'un feu de camp.

Cependant, comme toute nation moderne et industrialisée, le Canada ressent les effets environnementaux d'une pollution excessive et d'une exploitation trop rapide des ressources naturelles.

Aujourd'hui, même les grandes distances ne constituent plus une protection contre des menaces à longue portée comme les pluies acides, les retombées de produits chimiques toxiques, les changements climatiques et l'amincissement de la couche d'ozone. Dans les régions plus peuplées, les industries de la forêt et de la pêche sont confrontées à des pénuries persistantes et presque toutes les régions urbaines ont de la difficulté à se débarrasser de leurs déchets.

Les sondages d'opinion publique réalisés ces dernières années ont constamment montré que l'état de l'environnement est l'une des grandes préoccupations des Canadiens.

Lancement d'un programme de produits écologiques



La fragile couche d'ozone stratosphérique paraît de plus en plus compromise.

Environnement Canada a lancé un programme destiné à identifier les produits qui économisent l'énergie, sont recyclés, recyclables ou biodégradables et ne contiennent aucune substance dommageable pour la couche d'ozone.

Ce nouveau programme permettra aux Canadiens de jouer un rôle plus actif dans la protection de l'environnement en choisissant les produits qui portent le moins atteinte à l'environnement.

L'idée du Programme canadien d'étiquetage est née, il y a près de quatre ans, à la Direction de la conservation et de la protection d'Environnement Canada. Un programme similaire est en vigueur en Allemagne de l'Ouest depuis 1978, et plus de 2 000 produits allemands sont identifiés aujourd'hui au moyen de l'ange bleu, le logo des Nations Unies qui atteste de leur sécurité écologique.

La famille canadienne moyenne produit chaque jour plus de six kilogrammes d'ordures, pour un total national de 10 millions de tonnes par an. Se débarrasser de ces déchets coûte chaque année des centaines de millions de

dollars et contribue à la création d'une multitude de problèmes environnementaux. Les automobiles et autres véhicules sont certes cause de pollution mais les produits chimiques que nous utilisons à la maison et au jardin peuvent également causer des dommages à l'environnement.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise d'Environnement Canada, fournit l'aide financière et administrative nécessaire au lancement de ce programme de produits écologiques, dont on pense qu'il pourra s'auto-financer d'ici 1990.

Les fabricants ou conditionneurs qui demanderont à utiliser ce logo devront payer un droit administratif pour que leurs produits ou leurs procédés soient testés du point de vue du respect de l'environnement. Les compagnies dont les produits subiront le test avec succès, et qui désireront que le logo apparaisse sur leurs étiquettes, devront payer un droit annuel basé sur le chiffre de leurs ventes au détail.



Les pluies acides nous tombent sur la tête

Les pluies acides constituent, depuis une décennie, l'un des principaux problèmes environnementaux.

La plus grande partie de l'Est canadien est vulnérable aux dommages causés par les pluies acides, et plus de 80 p. 100 de la population canadienne vit dans des régions qui reçoivent de fortes retombées acides. Le bombardement corrosif de la pluie, de la neige, de la neige fondue, de particules solides et de gaz a déjà endommagé 100 000 de nos 700 000 lacs et en menace 300 000 de plus. Les scientifiques estiment que 14 000 lacs sont déjà biologiquement morts.

Les pluies acides et autres polluants atmosphériques sont en train de tuer les forêts sur des superficies de plus en plus vastes de l'est du Canada.

Ces mêmes polluants atmosphériques qui affectent la vie des poissons et des arbres menacent la santé humaine.

Les substances toxiques dans le sud

Les Canadiens s'inquiètent également beaucoup des substances toxiques contenues dans l'eau potable et la chaîne alimentaire. Ces substances sont cause de mort et de difformités chez certaines espèces sauvages et on se demande avec inquiétude quels en seront les effets à long terme chez les humains.

La plupart du temps, les produits chimiques se déversent dans l'environnement en un courant moins spectaculaire mais continu. On en retrouve dans les déversoirs des usines et les égouts, il s'en échappe d'anciens dépotoirs, tandis que certains sont délibérément vaporisés dans l'atmosphère sous la forme de pesticides.



Canapress photo

L'Ouest canadien ne semble pas, jusqu'à maintenant, souffrir des conséquences des précipitations acides.

La plupart des produits chimiques aboutissent finalement dans l'eau, notre solvant universel. C'est ainsi que même les Grands Lacs, qui contiennent le cinquième des ressources mondiales d'eau douce, ont été contaminés par des décennies de pollution. Dans certaines parties du bassin des Grands Lacs, à proximité des industries chimiques, la population a demandé aux gouvernements d'intervenir pour que l'eau destinée à la consommation humaine soit puisée dans des zones moins polluées.

Les produits chimiques suivent le courant. En aval des Grands Lacs, dans l'estuaire du Saint-Laurent, les bélugas sont tellement chargés de toxines qu'on pourrait les considérer comme de dangereux dépotoirs flottants.

Et maintenant, dans le nord

Dans l'Arctique, le problème réside dans les retombées de produits toxiques provenant de régions industrielles situées à des milliers de kilomètres. Les produits chimiques s'accumulent dans la graisse des animaux sauvages que mangent les habitants et personne ne sait quels seront les effets à long terme de cette pollution sur la santé des habitants du Nord.

De sérieux dommages aux monuments historiques, que l'on attribue aux pluies acides ont été relevés dans tout l'est du Canada.



D. Auclair, Publiphot

Les longues côtes du Canada sont, elles aussi, menacées par la pollution. L'hiver dernier, deux importants déversements de pétrole se sont produits sur la côte ouest.

Les changements atmosphériques

Les experts du gouvernement fédéral déclarent que l'épaisseur de la couche d'ozone a déjà diminué de 3 à 4 p. 100 à des latitudes comme celle de Toronto. Ils estiment que les risques de cancer de la peau chez les gens qui vivent dans cette région très peuplée sont 8 à 16 p. 100 plus élevés qu'ailleurs en raison du plus grand nombre de radiations solaires traversant la couche d'ozone endommagée.

Certaines substances chimiques sont cancérogènes.

Le Canada a connu toute une série de périodes de sécheresse dans les années 1980. Il est encore trop tôt pour dire s'il s'agit des premières manifestations de l'effet de serre mais, de toute façon, les chercheurs affirment que c'est à cela qu'il faut s'attendre à mesure que le climat se réchauffe. Un changement de climat au Canada bouleversera le cycle de l'eau, entraînant des changements dramatiques pour l'agriculture, les forêts, la production d'énergie hydro-électrique et même l'avenir des villes côtières.

On prévoit un assèchement notable du climat des Prairies, provinces productrices de produits alimentaires, ce qui réduira la quantité de céréales disponibles pour l'exportation. Les Grands Lacs, quant à eux, verront probablement le niveau de leurs eaux baisser, avec pour con-

séquence une diminution du trafic maritime et de la production d'électricité dans des centrales comme celles de Niagara Falls.

Sur le littoral, le niveau des océans va remonter, menaçant des villes construites au niveau de la mer comme Charlottetown et Saint John. D'ici un siècle ou deux, la province de l'Île-du-Prince-Édouard risque d'être coupée en trois ou quatre petites îles.

Réparons nos dégâts

L'émergence d'une opinion publique favorable à un environnement plus propre a contribué à la multiplication des grandes opérations d'épuration.

Le Canada a consacré plus d'un milliard de dollars au traitement des eaux usées afin de réduire la pollution des Grands Lacs, et les États-Unis en ont dépensé encore davantage.

Le Canada est actuellement engagé dans un programme de réduction massive des pluies acides dans la moitié est du pays, là où les problèmes sont les plus sérieux. Les usines de cuivre et de nickel, les centrales au charbon et les automobiles sont toutes contraintes de respecter des normes de propreté.

De 1980 à 1994, les émissions polluantes d'anhydride sulfureux, cause de précipitations chargées d'acide sulfurique, seront réduites de moitié, au coût d'environ 500 millions de dollars par année.

En outre, les appareils de contrôle de la pollution rendus obligatoires sur les automobiles neuves permettront d'éviter une augmentation des émissions d'oxydes d'azote, qui se transforment en acides nitriques et contribuent à la formation d'une couche d'ozone dangereuse à basse altitude.

La couche d'ozone

Parallèlement, le Canada s'efforce de sauvegarder la couche d'ozone qui, à haute altitude, protège la planète des dangers d'une exposition à des radiations solaires excessives.

En 1987, le Canada a accueilli la conférence à l'issue de laquelle a été signé le Protocole de Montréal, accord international visant à réduire de moitié d'ici 1999 les émissions de substances chimiques dommageables pour la couche d'ozone. Au début de cette année, M. Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement, a annoncé que le Canada entend éliminer complètement ces produits d'ici une décennie. Il a instamment prié les autres pays de se donner pour objectif une réduction de 85 p. 100 de ces produits chimiques.

Vers un environnement plus sain au Canada

Les Canadiens assument aussi personnellement la responsabilité de nettoyer leur environnement. Dans certaines régions, la population fait le tri de ses déchets dans un effort pour recycler ceux qui ont encore de la valeur et ralentir ainsi le flot des matières qui remplissent les dépotoirs du pays.

Des enquêtes ont montré que les Canadiens souhaitent pouvoir acheter des produits qui ne causent aucun dommage à l'environnement. Quatre personnes sur cinq seraient même disposées à payer jusqu'à 10 p. 100 de plus pour de tels produits. En 1988, Environnement Canada a lancé un programme destiné à aider les consommateurs à se procurer des produits qui permettent de soulager la pression exercée sur l'environnement.



Drew Gragg

Ce n'est qu'un début. Selon des groupes comme la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, la Commission Brundtland, les industries et les gouvernements doivent entreprendre des réformes fondamentales si l'on veut prévenir de nouveaux dommages écologiques. Ces groupes demandent que des formes de développement sauvegardant l'environnement (développement durable) remplacent celles qui, aujourd'hui, sont source d'une forte pollution et épuisent trop rapidement les ressources naturelles.

La Commission Brundtland, formée de ministres et d'experts du monde des affaires, a légitimé les nombreux appels à la responsabilité environnementale lancés depuis des années par les groupes écologiques.

Pendant des décennies, ce sont des groupes d'intérêt issus du public qui ont été les chefs de file en matière d'environnement. Ils ont su maintenir l'intérêt pour ces questions, même quand les gouvernements, la communauté des affaires et le public en général ne s'en préoccupaient guère. Ils ont fourni aux médias et au public un flot constant d'informations sur l'environnement, et certains d'entre eux ont même réussi à mettre sur pied des projets de recyclage et d'efficacité énergétique.

Un environnement sûr nécessite la participation active d'un plus grand nombre de groupes que cela n'a été le cas jusqu'à maintenant. Les organisations écologiques non gouvernementales ont joué un rôle important dans la promotion des connaissances et la prise de conscience des conséquences écologiques d'une mauvaise planification économique. Les valeurs et les attitudes, collectives et individuelles, sont devenues par le fait même plus sensibles aux préoccupations écologiques.



Environnement Canada

La disparition des forêts pourrait entraîner la disparition de plusieurs espèces animales et végétales.

Les groupes de consommateurs se sont penchés avec attention sur les effets que certains additifs alimentaires pourraient avoir à long terme sur la santé et ont réussi à obtenir que les produits soient mieux étiquetés afin que les acheteurs sachent mieux ce qu'ils consomment.

En 1986, les ministres de l'Environnement du pays ont mis sur pied un Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie chargé de définir ce que pourrait être un développement durable pour le Canada. Ce groupe de travail spécial comptait parmi ses membres des ministres, des chefs d'entreprise et des dirigeants de groupes écologiques.

Un an plus tard, le groupe de travail présentait un rapport concis mais complet, qui peut se résumer dans la phrase :

« Des changements sont nécessaires, et nous ne pouvons attendre. » Cette équipe d'experts de l'environnement et des affaires déclarait que « la croissance économique à long terme dépend d'un environnement sain. » Elle ajoutait que « les considérations environnementales... doivent faire partie intégrante du processus de décision et de planification économique ».

Le rapport du groupe de travail a été l'amorce au Canada d'un important débat sur le développement durable entre les experts du gouvernement et de l'environnement. Le premier ministre et les chefs des gouvernements des provinces et des territoires ont endossé ses recommandations.

Au printemps de cette année, sept tables rondes provinciales et une table ronde nationale avaient déjà été mises sur pied par les gouvernements. En outre, deux importants organismes de la communauté des affaires, la Chambre de commerce du Canada et le Conseil canadien des chefs d'entreprise, avaient créé des groupes de travail chargés de recommander des moyens d'intégrer la protection de

l'environnement aux pratiques commerciales.

Ces tables rondes et ces groupes de travail comptaient parmi leurs membres des cadres supérieurs du gouvernement, de l'industrie, des organismes environnementaux, des syndicats, des universités et des peuples autochtones. L'une de leurs tâches les plus importantes sera de faire le tri entre les formules proposées quant aux priorités et aux techniques qui pourront amener du changement.

À l'heure même où les participants à ces tables rondes se préparent à formuler des recommandations, un certain nombre de gouvernements et de sociétés ont commencé à faire des changements. Par exemple, avant d'accorder leur autorisation d'aller de l'avant ou de financer un projet de développement, de plus en plus de gouvernements exigent que leur soient présentées des études d'impact environnemental approfondies. De nombreuses compagnies réduisent leur production de produits chimiques dangereux et s'engagent dans le recyclage et la réduction des déchets.

L'Association canadienne des fabricants de produits chimiques a mis sur pied le programme « Gestion responsable » qui encourage les entreprises à travailler de concert avec les communautés à l'élaboration de plans d'urgence et à informer la population sur les produits chimiques fabriqués par l'industrie locale. Les industriels de la chimie d'autres pays envisagent de se doter de ce type de programme.

Les Canadiens sont à la recherche de meilleurs moyens d'assurer un développement durable sur le plan écologique. Le chemin à parcourir est encore long. Pour parvenir au but, il faudra, outre beaucoup d'efforts sur le plan national, qu'une grande coopération s'instaure à l'échelle mondiale.

L'ÉCANADA ET L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Les Canadiens ne se préoccupent pas uniquement de la qualité de leur environnement immédiat, mais aussi de celle de toute la biosphère. Ils sont conscients que ce qui arrive dans un pays se répercute souvent sur l'environnement de nombreux autres.

Les Canadiens se sont d'abord intéressés aux accidents écologiques graves, comme les déversements de pétrole, les accidents chimiques et nucléaires. Ces dernières années, les changements atmosphériques généralisés, déclenchés par les activités « normales » de développement partout dans le monde, ont vraiment commencé à préoccuper personnellement les Canadiens.

L'atmosphère ne connaît aucune frontière nationale. Les produits chimiques acides et toxiques d'un pays sont transportés par le vent sur des centaines, voire des milliers de kilomètres vers d'autres pays où ils se déposent. L'ensemble des émissions de produits chimiques qui s'en prennent à l'ozone sont en train de détruire l'écran solaire qui entoure la planète et de nous exposer tous à des radiations solaires plus dangereuses. Le gaz carbonique et les autres gaz qui résultent de l'effet de serre, combinés aux effets de la déforestation, sont en train d'altérer l'équilibre climatique de la planète tout entière.

Les menaces qui pèsent sur notre biosphère se concrétisent aujourd'hui, mais elles avaient été prévues depuis longtemps, et la participation du Canada aux débats sur l'avenir de notre environnement planétaire remonte à de nombreuses années.

La Commission Brundtland

L'environnementaliste et homme d'affaires canadien Maurice Strong était, en 1972, président de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, première réunion de ce genre dans l'histoire. Il devint ensuite le premier directeur du nouveau Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Le Canada est également intervenu pour amener les Nations Unies à la décision de créer la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, la Commission Brundtland.

devint premier ministre pendant les travaux de la Commission.

La Commission était composée de 22 personnes provenant de 21 pays. Elle comptait parmi ses membres M. Strong et son concitoyen canadien James MacNeill, qui assumait les fonctions de secrétaire général. La contribution financière du Canada aux travaux de la Commission s'est élevée à 1 million de dollars, et c'est au Canada que celle-ci a effectué, en 1986, l'une de ses plus importantes visites.

Le rapport final de la Commission, intitulé *Notre avenir à tous* et publié en avril 1987, est devenu un docu-

du type d'activités qui provoquent des dommages considérables à l'environnement.

Trente pour cent ou le désastre

Personne n'a encore trouvé la clé magique d'un développement durable, mais de nombreux pays se sont attaqués à certains problèmes environnementaux majeurs. Les pluies acides constituent l'une des grandes menaces pour l'environnement au Canada, alors que la moitié des émissions polluantes d'anhydride sulfureux sont transportées par les vents des États-Unis vers le nord. Dans le Grand Nord, les courants atmosphériques sont tels que des acides et autres polluants en provenance de plusieurs pays se déposent dans le fragile environnement de l'Arctique.

C'est pourquoi le Canada préconise depuis de nombreuses années que soient établis des contrôles de la pollution atmosphérique transfrontalière.

Le Canada était membre de ce qui est devenu le Club des trente pour cent, ainsi appelé parce que les nations signataires de l'entente avaient accepté de réduire leurs émissions d'anhydride sulfureux de trente pour cent d'ici 1993. En mars 1984, lors d'une réunion à Ottawa, le Canada et neuf pays européens ont annoncé leur intention de réduire les pluies acides et, par voie de conséquence, la pollution atmosphérique à longue portée. Cette déclaration est survenue quelques semaines seulement après que le Canada ait annoncé



M. Rousseau, Publiphoto

L'Est du Canada est particulièrement touché par les retombées acides.

Cette Commission, présidée par Gro Harlem Brundtland, commença ses travaux en 1984. M^{me} Brundtland fut ministre de l'environnement en Norvège, puis, de chef de l'opposition qu'elle était,

ment fondamental pour faire progresser l'idée que le développement économique doit pouvoir se faire sans détruire l'environnement. C'est ce concept que résume l'expression « développement durable ». Selon la Commission, le monde doit se développer afin d'alléger la pauvreté et les souffrances partout sur la planète, mais il devra s'écarter

son projet de réduire de moitié ses propres émissions d'anhydride sulfureux d'ici une décennie.

Ces interventions ont abouti à la signature, en 1985, du Protocole d'Helsinki sur la réduction de la pollution par le soufre.

Les produits chimiques destructeurs d'ozone

La détérioration de la couche d'ozone est apparue, ces dernières années, comme l'une des plus graves menaces pour l'environnement mondial. Les experts canadiens de l'atmosphère se sont associés à un effort international pour comprendre la menace chimique qui guette cet écran solaire de la planète. Au cours de délicates négociations internationales, les représentants canadiens ont joué le rôle d'intermédiaires entre différentes nations. Ils ont permis à ces pays de parvenir à un consensus sur la réalité de la menace et sur la nécessité, pour y faire face, de réduire les émissions de produits chimiques nocifs, en particulier les chlorofluorocarbures (CFC).

Au cours d'une conférence tenue au Canada en 1987, un important groupe de nations a forgé le Protocole de Montréal, par lequel elles s'engageaient à réduire de moitié leur production de substances destructrices d'ozone d'ici 1999. Ce fut une décision difficile à prendre, parce qu'on retrouve des CFC dans les réfrigérateurs et les appareils de climatisation du monde entier et qu'il sera difficile et coûteux de trouver des produits de remplacement sûrs.

En février dernier, M. Lucien Bouchard, ministre canadien de l'Environnement, a déclaré que le Canada cherchera les moyens d'éliminer complètement toute utilisation de substances dangereuses d'ici une décennie.

L'effet de serre

Le réchauffement climatique causé par l'effet de serre constitue l'autre grande menace à notre environnement planétaire. En juin 1988, à Toronto, une conférence appelée Conférence mondiale sur l'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe, a réuni des experts en politiques et en environnement du monde entier dans le but de trouver des solutions pour prévenir les dommages atmosphériques tels que les changements climatiques.

Les participants à cette conférence ont demandé que soient élaborées des politiques destinées à réduire les émissions de gaz qui provoquent l'effet de serre et suggéré que cette réduction soit, dans un premier temps, de vingt pour cent d'ici l'année 2005.

Le groupe a proposé, en outre, la création d'un Fonds mondial pour l'atmosphère, en partie alimenté par une taxe sur la consommation de combustibles fossiles dans les nations industrialisées, afin d'aider les pays en développement à se doter d'industries propres et à protéger leurs forêts.

Action internationale

Les participants à la Conférence ont également demandé un plan d'action international de sauvetage de l'atmosphère, en fait une loi mondiale sur la protection de l'atmosphère. Cette demande a conduit à la réunion à Ottawa, en février 1989, d'experts en politiques et en droit international. Ceux-ci ont rédigé une série de principes de droit international devant servir à préparer une convention destinée à ralentir les changements climatiques et un accord général sur la protection de l'atmosphère.



Syigma

Des fraises gelées en Floride, le résultat du désordre climatique.

En mars, le premier ministre Brian Mulroney participait, à La Haye, au premier Sommet mondial sur l'environnement. La déclaration publiée à l'issue du Sommet préconisait la mise sur pied, dans le cadre des Nations Unies, d'une nouvelle autorité institutionnelle dont le mandat serait de combattre toute nouvelle détérioration de l'atmosphère.

Dans un discours qu'il prononçait devant la Banque mondiale en septembre 1988, le ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson déclarait : « le développement dans un environnement sain n'a rien de contradictoire en soi. En fait, à long terme, c'est peut-être la seule base solide qui permettra de garantir de meilleures conditions de vie aux habitants du monde entier. »

Un développement dans un environnement sain

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) est le principal canal par lequel passe l'aide canadienne au développement. Après la parution du rapport Brundtland en 1987, l'ACDI a publié sa propre politique sur l'environnement et le développement, où elle appuie les recommandations de la Commission Brundtland. L'Agence est en train de réorienter sa politique de dépense et investit aujourd'hui de 20 à 25 p. 100 des fonds consacrés à l'aide bilatérale dans des projets destinés à améliorer la gestion des ressources renouvelables et non renouvelables.

L'ACDI accorde par ailleurs de moins en moins de soutien aux grands projets d'immobilisation au profit de programmes consacrés, par exemple, à l'éducation de base et à la formation des aptitudes professionnelles. L'objectif de l'Agence est d'aider les peuples, partout dans le monde, à acquérir des compétences qui leur permettront de bâtir leur propre avenir.



Giansanti — Sygma

Assurer un avenir durable

Le débat international sur la notion d'avenir durable ne fait que commencer. Le Canada a déjà tenu un certain nombre de conférences régionales pour sensibiliser les gens aux idées nouvelles qui surgissent autour du concept de

développement durable, et plusieurs réunions sont prévues sur le plan international.

En mars 1990, Vancouver accueillera un salon commercial et une conférence sur les techniques qui permettent de faire des affaires de façon moins destructrice pour l'environnement. Ce sera GLOBE 90.

L'automne dernier, le premier ministre Mulroney a annoncé devant les Nations Unies que le Canada allait mettre sur pied un centre mondial de promotion internationale du concept de développement durable. Ce centre sera établi à Winnipeg avec l'aide financière du gouvernement et du secteur privé.

À l'avenir, chaque pays devra élaborer des stratégies pour adapter son développement aux réalités écologiques de la planète. Nous devons trouver des pratiques commerciales et des styles de vie qui soient à tout le moins inoffensifs et, de préférence, écologiques.

Le défi que nous devons relever est de passer des idées aux plans et des plans à l'action.

J. Alan Beesley nommé conseiller en matière d'environnement

Un diplomate possédant une vaste expérience des questions internationales sur l'environnement, les ressources et l'écologie vient d'être nommé conseiller spécial en matière d'environnement auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark. J. Alan Beesley, O.C., C.R., coordonnera la politique étrangère et les activités du Canada dans les grands dossiers internationaux relatifs à l'environnement et à l'écologie et représentera le Canada aux conférences internationales portant sur ces questions d'intérêt mondial.

M. Beesley a été conseiller spécial du ministre des Affaires extérieures sur le droit de la mer et chef de la délégation canadienne sur le droit de la mer; il a aussi exercé pendant trois ans les fonctions d'ambassadeur à la Conférence sur le droit de la mer. Son rôle en matière d'environnement remonte à 1972, date à laquelle il représenta le Canada à la Conférence de Stockholm sur l'environnement et s'occupa plus particulièrement des questions juridiques de ce dossier. Élu à la Commission du droit international en 1986, dont il sera membre jusqu'en 1991, M. Beesley participe toujours activement à l'évolution du droit international.

En outre, M. Beesley a été l'ambassadeur du Canada pour le désarmement ainsi que l'ambassadeur et le représentant permanent du Canada, durant quatre ans, pour les négociations se déroulant dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Il a également représenté le Canada auprès de l'Agence

internationale de l'énergie atomique de même qu'auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

Ayant représenté le Canada, au cours des 25 dernières années, à un grand nombre



Sylvie Gauvin

M. J. Alan Beesley, conseiller spécial en matière d'environnement, à gauche.

de conférences des Nations Unies à New York et à Genève, il lui a été donné de collaborer avec la majorité des organismes spécialisés des Nations Unies ainsi qu'avec la plupart des comités de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Officier de l'Ordre du Canada, M. Beesley détient un doctorat honoris causa en études environnementales et est le récipiendaire d'un prix de la Fonction publique pour services insignes. Il a été récemment professeur invité à la faculté de droit de l'université de la Colombie-Britannique.



Giansanti — Sygma

Deux voisins, un problème

Le Canada et les États-Unis s'enorgueillissent depuis longtemps de partager la plus longue frontière non défendue au monde mais cela ne veut pas dire qu'ils n'aient aucun sujet de discorde.

Parmi les questions qui, au cours des cent dernières années, ont suscité le plus de différends entre les deux pays, figurent l'environnement et les ressources naturelles. Il y a un siècle, un conflit a failli éclater à propos des droits d'irrigation relatifs à une rivière de l'Ouest qui traversait la frontière.

À la suite de tels incidents, les deux pays ont commencé à conclure des accords sur le partage des eaux frontalières et ont signé des documents par lesquels ils s'engageaient à ne pas souiller leurs environnements respectifs. Ce fut là l'origine de l'un des premiers traités sur la pollution jamais signés dans le monde, le Traité des eaux limitrophes de 1909.

Son principal objectif était de déterminer comment les eaux communes étaient utilisées par les deux pays aux fins de l'irrigation, de la navigation et de la production d'énergie. Il contenait également une clause importante pour la protection de l'environnement : « les eaux limitrophes et les eaux coulant de part et d'autre de la frontière ne seront polluées par aucune des deux parties au point de créer un danger pour la santé ou la propriété de l'autre partie. »

Ce traité créait par ailleurs la Commission mixte internationale, premier organisme permanent chargé de jouer un



Alain Cornu, Publiphoto

La qualité de l'eau potable est menacée.

rôle de médiateur entre deux gouvernements souverains et de les conseiller sur la gestion d'eaux partagées et le règlement des conflits liés aux problèmes d'environnement.

L'épuration des Grands Lacs

Deux des accords les plus importants sont ceux de 1972 et de 1978 relatifs à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, initiatives majeures qui visaient à protéger le plus grand réservoir d'eau douce du monde, dans une région peuplée de près de 37 mil-

lions d'habitants et qui constitue un important foyer industriel.

On estime à près de 15 milliards de dollars les sommes dépensées par le Canada et les États-Unis, dans le cadre des accords relatifs à la qualité de l'eau, pour contrôler les déversements d'eaux usées des villes et des villages. Grâce à ces efforts, le lac Érié est redevenu beaucoup plus propre. Une boue verdâtre ne recouvre plus ses plages, ses eaux n'ont plus goût de vase et la pêche s'y améliore.

L'épuration entreprise en 1972 visait surtout le phosphore, qui « surfertilisait »

les lacs. Par l'accord de 1978, on a tenté de s'attaquer au problème beaucoup plus complexe des substances chimiques toxiques à un moment où les scientifiques avaient beaucoup de difficulté ne fût-ce qu'à mesurer tous les produits chimiques contenus dans l'eau.

L'accord de 1978 contenait deux clauses historiques.

La première prévoyait l'élimination de tout rejet de substances toxiques rémanentes dans les lacs.

La seconde stipulait que la protection des lacs se fonderait sur le respect de leur écosystème, c'est-à-dire que les conséquences de l'activité humaine sur tous les aspects de l'environnement des lacs devaient être étudiées et contrôlées. Cette décision fut inscrite dans l'accord à un moment où bien des gens avaient du mal à percevoir comment leurs activités influaient sur l'environnement. Certains ne comprenaient pas encore que les produits chimiques toxiques retrouvés dans les poissons, les oiseaux, l'eau et les fonds vaseux des lacs étaient le signal qu'un danger d'intoxication chimique menaçait également les hommes.

La dépollution des rivières

La tâche qui nous attend est accablante. Personne ne sait exactement quelle quantité de matières polluantes est rejetée dans les Grands Lacs, bien que l'on estime qu'il s'agit de centaines de milliers de tonnes par année. Les scientifiques ont identifié dans les

lacs plus de 360 produits chimiques de synthèse, dont certains sont reconnus pour être extrêmement dangereux. En 1985, les scientifiques d'Environnement Canada ont calculé que neuf tonnes de substances chimiques toxiques étaient déversées chaque jour dans la seule rivière Niagara, aux chutes célèbres dans le monde entier.

Les rives de cette rivière, en particulier du côté américain, abritent depuis des décennies une forte concentration d'industries chimiques.

Au cours des dernières années, les deux pays ont commencé, par toute une série de lois et d'accords, à imposer des mesures plus précises visant à réduire la pollution des lacs. Parmi ces mesures, citons la réduction de 50 p. 100 des rejets de

produits chimiques dans la rivière Niagara. L'Ontario, cette province hautement industrialisée qui borde quatre des Grands Lacs, a adopté des lois prévoyant l'élimination presque complète des rejets de substances toxiques rémanentes dans les eaux de la province.

L'assainissement de l'air

La pollution atmosphérique est également un problème épineux, qui a été la source de certaines des plus fortes tensions dans les relations entre le Canada et États-Unis.

Ce problème n'est pas nouveau. Au début des années 1920, les fermiers américains se plaignaient que les fumées sulfureuses provenant d'une fonderie située à Trail, en Colombie-Britannique, traversaient la frontière et venaient

détruire leurs récoltes. Ils reçurent finalement une compensation et on prit des mesures pour que la fonderie soit moins polluante. Les audiences tenues à cette occasion permirent d'affirmer le principe de droit international selon lequel un pays ne doit pas polluer l'atmosphère d'un autre pays et lui faire courir un danger.

Dans les années 1980, ce fut au tour du Canada de faire pression sur les États-Unis au sujet d'un problème transfrontalier encore plus important, celui des pluies acides.

Il y a une décennie, il est devenu évident que les millions de tonnes de polluants acides émis dans l'atmosphère avaient un effet désastreux sur l'environnement canadien. Les scientifiques en dénonçaient comme les principales sources les fonderies de cuivre et de nickel ainsi que les centrales thermiques au charbon. Les chercheurs canadiens ont également réussi à prouver que la moitié des retombées polluantes au Canada provenait des États-Unis et, en particulier, des dizaines d'énormes centrales thermiques du Midwest industrialisé.

Leurs hautes cheminées, construites pour éloigner la pollution des résidents locaux, contribuaient à la formation, dans le ciel, d'un voile de particules sulfureuses que les vents dominants entraînaient à travers le nord-est du continent.

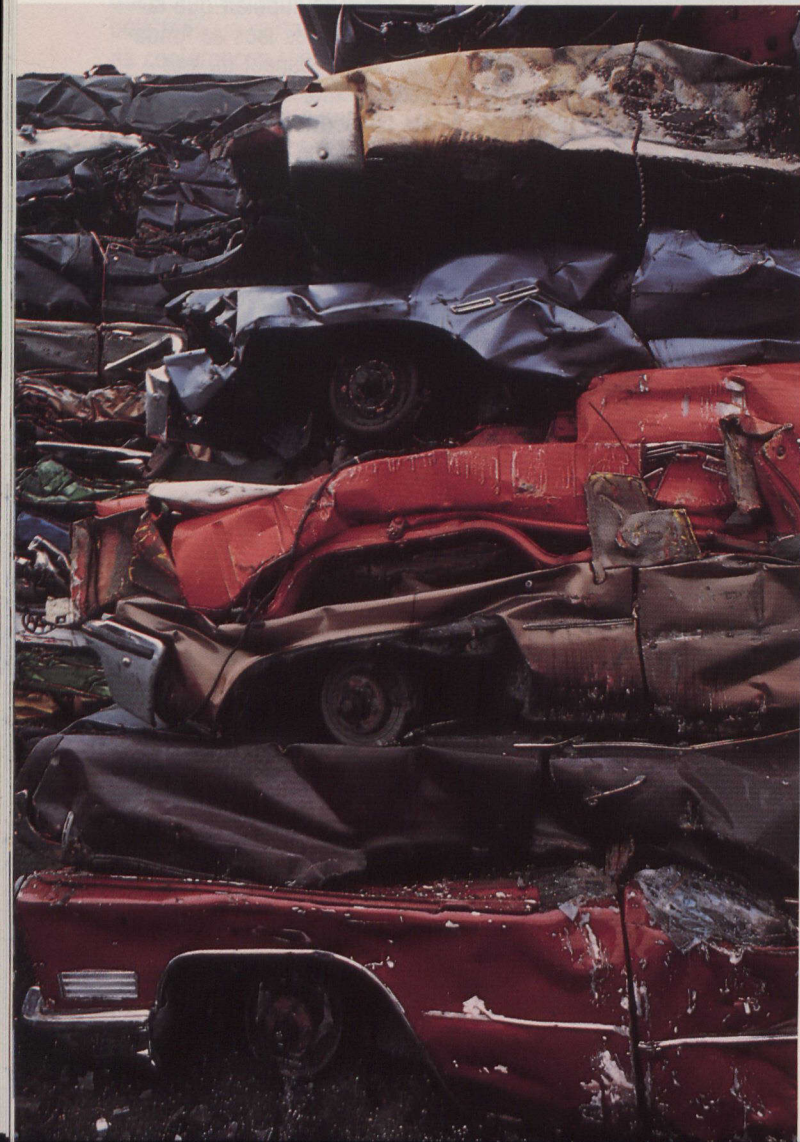
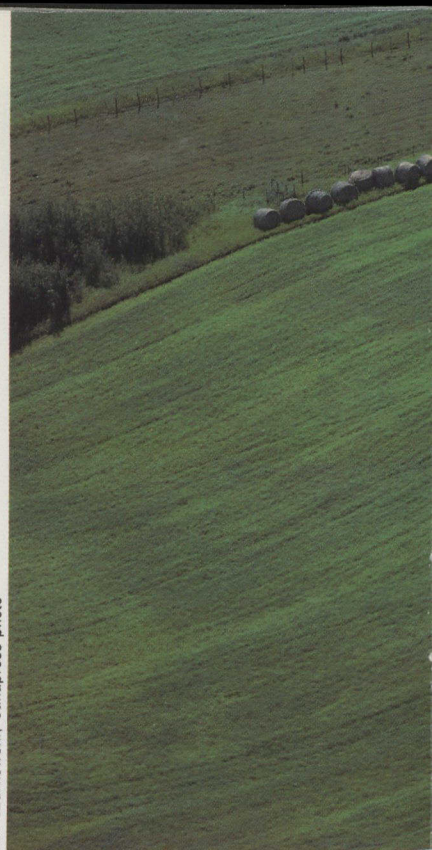
Plus de trois millions de tonnes de polluants sulfureux d'origine américaine retombent de ce fait chaque année sur l'est du Canada. Dans certaines régions, les pollueurs américains sont responsables de 70 p. 100 des retombées. Les gouvernements canadiens successifs demandent depuis des années que le niveau de la pollution transfrontalière soit ramené à un niveau qui ne soit pas dommageable pour l'environnement.

Les Szurkowski, Canapress photo

L'effet de serre pourrait avoir des conséquences écologiques catastrophiques. Des régions qui se prêtent aux cultures vivrières pourraient se transformer en déserts.

En 1980, les deux pays ont convenu, dans un Mémorandum déclaratif d'intention, de négocier un accord sur la pureté de l'air. Cependant, la nouvelle administration américaine qui prit le pouvoir en 1981 estimait que des recherches scientifiques supplémentaires étaient nécessaires, si bien que peu de progrès furent accomplis dans la négociation d'un accord visant à réduire la pollution.

Des signes de changement se manifestent aux États-Unis. Depuis plusieurs années, l'opinion publique se montre de plus en plus en faveur d'une réduction majeure de la pollution acide de l'air. Le nouveau président, M. George Bush, a annoncé sa volonté de réduire de « millions de tonnes » la pollution atmosphérique sulfureuse d'ici l'an 2000.



Louis Pshoyos, Pono Presse Int.



Même si les négociations sur les pluies acides entre le Canada et les États-Unis n'ont pas progressé pendant des années, les fonctionnaires responsables de l'environnement des deux pays ont travaillé en étroite collaboration sur un autre problème commun, la menace qui pèse sur la couche d'ozone. Dans ce cas, les États-Unis étaient l'une des nations qui insistait le plus pour que l'on soumette à des contrôles rigoureux les produits chimiques qui détruisent l'ozone de la stratosphère. Nos deux pays étaient fermement partisans de la signature d'un accord sur la sauvegarde de la couche d'ozone, accord qui s'est concrétisé dans le Protocole de Montréal.

Des migrations sans risques

La protection des espèces sauvages a également donné lieu à une coopération de longue date entre nos pays. Ils ont signé en 1916 la Convention concernant les oiseaux migrateurs, qui a permis de

préserver les populations de sauvagines et d'autres oiseaux qui nichent au Canada, migrent aux États-Unis à l'automne et sont chassés dans les deux pays.

L'histoire de la grue blanche d'Amérique illustre bien ce que l'on peut faire. En 1941, on ne dénombrait plus sur le continent que 16 spécimens de ce magnifique oiseau blanc, mais le Canada et les États-Unis ont réussi à protéger et à nourrir cette petite colonie jusqu'à ce qu'elle retrouve sa vitalité. Aujourd'hui, plus de 160 oiseaux migrent d'un pays à l'autre et il semble que l'espèce ait été sauvée de l'extinction qui la menaçait.

Près d'un siècle d'agriculture intensive a fait des grandes plaines du centre de l'Amérique du Nord l'une des premières régions productrices de produits alimentaires de la planète. Cette transformation s'est effectuée au grand détriment de l'habitat naturel des espèces sauvages, et en particulier des milliers de petites mares qui servaient d'aires de reproduction à la sauvagine dans le nord des États-Unis et au Canada.

Dans un effort pour renverser cette tendance, les deux pays ont mis sur pied le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Au cours des quinze prochaines années, ce plan permettra de protéger et d'améliorer plus de 15 000 kilomètres carrés de marécages, principalement dans les Prairies mais également en Ontario, au Québec, dans les Maritimes et dans certaines parties des États-Unis.

Plus au nord, le Canada et les États-Unis sont confrontés à une tâche de gestion de la vie sauvage plus difficile encore et dont l'enjeu serait même plus important. Il s'agit de l'avenir de la harde

de caribous de la Porcupine, dans les *Barren Grounds*. Ce troupeau, dont on estime que 165 000 animaux migrent entre l'Alaska, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, est d'importance cruciale pour le mode de vie des autochtones canadiens de la région.

Les États-Unis ont créé l'*Alaska National Wildlife Refuge*, qui englobe les aires de mise bas du troupeau, tandis que le Canada établissait le Parc national du nord du Yukon sur un territoire adjacent. Ces dernières années, cependant, certains hommes d'affaires et politiciens ont exercé des pressions aux États-Unis pour que l'exploration pétrolière et gazifère soit autorisée dans la plaine côtière du refuge de l'Alaska. Selon les autorités canadiennes, les aires de mise bas devraient se voir reconnaître pleinement la statut de réserves naturelles dans le cadre du système américain et les deux parcs devraient être jumelés afin d'éviter toute mise en exploitation future.

Le partage d'un continent

À l'avenir, le Canada et les États-Unis devront inévitablement faire face à des problèmes encore plus difficiles pour protéger et gérer un environnement commun qui couvre 13 p. 100 des terres émergées de la planète et s'étend de l'Extrême-Arctique aux régions subtropicales.

Il reste beaucoup à faire. La pollution de l'air demeure un problème grave et le nettoyage des Grands Lacs est loin d'être terminé.

Cependant, l'histoire des 70 dernières années montre que les nations peuvent régler des différends, même sérieux, sur les ressources communes. C'est encourageant, dans un monde où la sauvegarde du patrimoine commun qu'est l'environnement exigera une intense coopération.

Le dépérissement des forêts est aussi dû en partie aux précipitations acides.



Y. Beaulieu, Publiphoto

L a nouvelle chancellerie canadienne fait tourner les têtes à Washington



Bo Polatty

Pennsylvania Avenue . . . l'élégante promenade de Washington qui relie l'édifice du Capitole à la Maison Blanche est émaillée d'étincelants bâtiments néo-classiques et d'impressionnants monuments qui incarnent ce que l'Amérique officielle a de mieux à offrir. Or, cette rue, qui fait la fierté des Américains, symbolise désormais ce que le Canada a de mieux à offrir, puisque notre nouvelle ambassade y a élu domicile.

La chancellerie du Canada, édifice de six étages conçu par Arthur Erickson de Vancouver, a attiré les critiques dithyrambiques d'architectes, des médias, de touristes canadiens ainsi que de l'ensemble des habitants de Washington.

La plupart des éloges consacrés au tour de force d'Erickson résultent inévitablement du choix de l'emplacement exclusif de l'ambassade. Située au pied de Capitol Hill et du parc John Marshall, la chancellerie drapée de marbre se trouve être la seule ambassade au coeur protocolaire de la ville.

Il est intéressant de signaler que le Canada est le seul pays à se conformer à la vision grandiose que Pierre Charles L'Enfant avait conçue pour Washington. En 1791, cet urbaniste avait suggéré que l'avenue Pennsylvania devrait devenir un centre d'activités civiques, où des ambassades encadreraient le Mall, esplanade aux allures de parc qui s'étend de Capitol Hill au Lincoln Memorial. Or, les ambassades étrangères ont été reléguées loin du Mall

et de l'avenue Pennsylvania, et le secteur regroupe en revanche un grand nombre de musées et de monuments qui lui confèrent un grand intérêt touristique.

L'ambassade de Washington, établie en 1927, a été la première mission diplomatique du Canada à l'étranger. La légation canadienne a ouvert ses portes dans une superbe résidence de l'avenue Massachusetts, où elle est demeurée pendant 42 ans. Néanmoins, en raison de l'augmentation du nombre d'employés, l'édifice ne suffisait plus à héberger tout le personnel, qui se trouva dispersé dans quatre immeubles différents de Washington.

M. Erickson, le célèbre architecte qui conçut le musée d'anthropologie de Vancouver

La nouvelle chancellerie de l'ambassade du Canada à Washington.

ainsi que le Roy Thomson Hall de Toronto, fut désigné par l'ancien premier ministre Pierre Trudeau, en 1982, pour tracer les plans des locaux de la nouvelle ambassade.

La construction de cet édifice d'un montant de 90 millions de dollars débuta en mars 1986 pour s'achever en mars 1989. Il abrite à l'heure actuelle les bureaux de l'ambassadeur et ceux des divers services (affaires économiques, politiques et publiques, liaison en matière de défense et administration). De plus, ce bâtiment, d'une superficie de 26 662 m², est doté d'un théâtre de 175 places, d'une galerie d'art,

d'une bibliothèque, d'une salle polyvalente, d'une cafétéria réservée au personnel ainsi que d'un garage souterrain.

Amalgame d'ancien et de nouveau

L'immeuble conçu par Erickson mêle aux éléments néo-classiques qui caractérisent le secteur, de nombreuses touches d'art moderne. Sa façade de marbre canadien, lisse mais dépoli, de même que les colonnes, les rotondes et le pilier triangulaire où se reflètent les triangles de l'aile est de la National Gallery, s'harmonisent avec l'imposant ensemble architectural où ils s'insèrent. La Pennsylvania Avenue Development Corporation (PADC), organisme chargé de la sauvegarde du patrimoine américain et du développement de l'artère, imposa à M. Erickson et à son équipe d'architectes de rigoureuses lignes directrices à cet égard.

Par contre, le pavillon de verre et de béton de l'édifice et son cadre en forme de boîte qui s'étend aux quatre coins du site, lui donnent une allure résolument postmoderne des années 80.

Les trois ailes de la chancellerie ainsi que ses six colonnes d'aluminium mat, hautes de

15 mètres, entourent une cour spacieuse. Une pièce d'eau peu profonde, au contour arrondi, longe le côté ouest de la cour, face à la colonnade. Une rangée de colonnes en aluminium cannelé, qui borde le côté ouvert de la cour, sert d'appui à une lucarne faîtière. Une abondance de roses blanches et de feuillage, création de Cornelia Oberlander de Vancouver, orne les murs de pierre au-dessus de la pièce d'eau, tandis que des buissons d'aubépines offriront leur ombre aux employés et aux visiteurs, en été, et agrémenteront les lieux en hiver.

Dans le coin sud-est de la place, se trouve la rotonde des provinces : douze colonnes, représentant les dix provinces et les deux territoires, entourent une fontaine jaillissante et servent de soutien à la jonction des ailes de bureaux au-dessus.

Il ne fait aucun doute que la rotonde est un emblème du Canada, mais certains critiques ont tendance à voir des symboles du Canada partout — du marbre Adair de couleur bleu, exploité dans les carrières de la Péninsule Bruce en Ontario, qui recouvre le bâtiment, jusqu'à la fonte d'aluminium qui donne aux colonnes de la cour leur caractère original.



Bo Polatty

Toutefois, de l'avis de Keith Loffler, l'architecte qui a coordonné les travaux de construction, il ne faut pas s'obstiner à chercher à tout prix des symboles du Canada dans l'édifice. Il ne croit pas possible d'exprimer l'essence du Canada dans une construction. M. Loffler affirme que l'objectif n'était pas de construire un cottage ni un wigwam, mais plutôt une ambassade digne de ce nom.

Une chancellerie accueillante, mais...

D'un côté, la cour s'ouvre sur un parc et, de l'autre, sur l'avenue Pennsylvania. Le théâtre (destiné à la projection de films, aux conférences de presse et aux colloques), la bibliothèque qui compte 20 000 volumes, ainsi que la galerie d'art sont ouverts au public.

Au coeur d'une ville comme Washington, très axée sur la question de la sécurité, le libre accès à l'ambassade du Canada peut paraître réconfortant. Cependant, il ne faut pas en conclure que les mesures de sécurité sont insuffisantes — la chancellerie est bien équipée pour faire face à d'éventuels attentats terroristes. Toutes les fenêtres sont blindées et des portes de sécurité contrôlées mécaniquement servent d'écran de protection aux aires de bureaux.

La chancellerie sert également de lieu d'exposition pour les artistes canadiens.

À l'intérieur, au-delà des zones de sécurité, des murs tapissés de tissu original et des planchers de marbre accueillent le visiteur, un superbe escalier tournant mène aux étages supérieurs, et d'étincelantes portes en acier inoxydable divisent les sections dans lesquelles travaillent les 325 employés de l'ambassade.

La pièce de résistance est bien entendu le spacieux bureau de l'ambassadeur, M. Derek Burney, situé au sixième étage. Une fenêtre qui s'allonge du plancher au plafond donne sur une terrasse d'où l'on a une vue spectaculaire du Capitole et de plusieurs autres monuments nationaux américains.

La salle polyvalente, assez grande pour contenir 300 convives autour d'une table, se distingue également par sa singularité. Située au rez-de-chaussée, elle donne sur la pièce d'eau dans la cour, et est dotée de deux énormes portes coulissantes que l'on peut ouvrir lorsque le temps le permet.

L'ambassade a été officiellement inaugurée par le premier ministre Brian Mulroney, dans le cadre d'une réception donnée au mois de mai.



Bo Polatty

Le 40^e anniversaire de l'OTAN



Forces armées canadiennes

Un exercice pratiqué en hiver par les soldats des Forces armées canadiennes de l'OTAN.

Le 4 avril 1949, à Washington, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Lester B. Pearson, se joignait aux représentants du gouvernement des États-Unis et des gouvernements de dix pays européens pour signer, à la Maison Blanche, un document qui devait changer pour toujours le cours de l'histoire de l'Europe. Il s'agissait du Traité de l'Atlantique nord, qui créait une alliance d'une envergure sans précédent, une force militaire multinationale suffisamment puissante pour préserver la stabilité de l'Europe pendant quatre décennies consécutives.

Le 40^e anniversaire de la signature du Traité de l'Atlantique nord était donc célébré en avril dernier. Pour les Canadiens, ce fut l'occasion de se remémorer le rôle international du Canada, dont des troupes sont demeurées sur le sol européen presque sans interruption depuis 1949, et de marquer l'une des grandes réalisations de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), le maintien de la sécurité sans le recours aux armes.

À l'œuvre pour la paix

Dans les jours sombres qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, les dirigeants des pays démocratiques des deux côtés de l'Atlantique étaient à la recherche d'un moyen politique qui permettrait de reconstruire l'Europe sans recréer les rivalités nationales qui avaient mené à

deux conflits mondiaux horribles dans la première moitié de notre siècle.

À l'époque, les perspectives de paix étaient peu encourageantes. L'Europe était en ruines, ses grandes villes, dévastées, ses habitants, découragés et démunis, ses institutions politiques, chancelantes. La fin de la Seconde Guerre mondiale ne mettait pas un terme à la discorde. L'armée de Staline demeurait sur le pied de guerre. Une guerre civile s'annonçait en Grèce, Berlin était isolé par un blocus, un coup d'État communiste éclatait en Tchécoslovaquie et l'agitation politique secouait l'Europe occidentale; bref, le continent semblait être sur le point de s'enflammer à nouveau.

C'est dans ce contexte que les démocraties d'Europe et d'Amérique du Nord se sont unies pour créer une organisation de défense collective. Les pays membres s'entendaient sur le fait que le maintien de la paix nécessiterait beaucoup d'habileté et de travail ainsi qu'un engagement très profond. La mission première de l'OTAN était d'empêcher les conflits et de les arrêter s'ils devaient survenir. Par ailleurs, l'OTAN devait faciliter la collaboration, la recherche et la consultation permanentes dans des domaines à caractère non militaire comme la politique, l'économie et les sciences.

Chaque partenaire de l'Alliance s'engageait à préserver la paix, à défendre la liberté, à favoriser des relations inter-

nationales stables et à appliquer le principe qu'une attaque armée contre l'un des partenaires était une attaque contre tous les autres. L'Alliance est aujourd'hui composée de seize États démocratiques soucieux de préserver la sécurité commune de 600 millions de personnes par des garanties réciproques et des engagements collectifs en faveur de la défense et du dialogue international selon les modalités prévues par la Charte des Nations Unies.

Participation du Canada

Depuis la création de l'OTAN, le Canada a joué un rôle clé au sein de l'Alliance. Convaincu que la sécurité de l'Amérique du Nord et celle de l'Europe étaient indivisibles, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'époque, M. Louis Saint-Laurent, présentait à la Chambre des communes, en avril 1948, le concept d'un système unique de défense mutuelle. M. Saint-Laurent pensait à une alliance transatlantique qui réunirait les pays membres non seulement sur le plan de la défense, mais également sur les plans politique, économique, scientifique et culturel.

Les représentants canadiens ont énergiquement défendu cette idée en Europe et aux États-Unis. Leur travail a porté ses fruits, car l'article II du Traité de l'Atlantique nord, souvent appelé « l'article canadien », traduit la vision du Canada d'une Alliance renforcée par la collaboration dans des domaines autres que militaires.



Forces armées canadiennes, Sgt Magaret Reid

Une équipe composée d'aviateurs des divers pays membres de l'OTAN planifie sa prochaine mission.

Depuis, l'engagement du Canada envers l'OTAN est demeuré inébranlable. Comme le disait le premier ministre Brian Mulroney, la collaboration avec ses alliés demeure pour le Canada le meilleur moyen d'atteindre ses objectifs de paix et de stabilité, car nous partageons la même histoire, les mêmes intérêts et la même communauté de valeurs. Selon le Premier ministre, cette cohésion constitue la pierre angulaire de l'Alliance et est aussi importante pour notre sécurité que les efforts concrets que nous déployons pour préserver la paix.

Le Canada, en raison de sa situation géographique unique — il est situé entre les deux superpuissances —, attache beaucoup d'importance aux relations Est-Ouest. M. Joe Clark, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, soulignait la vulnérabilité du Canada dans un discours prononcé l'automne dernier : « Notre territoire est situé entre les deux superpuissances. Même si nous réorientons nos politiques, cela ne changera rien à la géographie et, puisque les missiles ne

vont pas disparaître simplement parce qu'on en formule le vœu, il est essentiel, pour notre propre sécurité, de maintenir les institutions qui permettent de les contrôler ou d'en réduire le nombre. »

Le fait d'être membre de l'OTAN donne au Canada davantage qu'une voix au sein du club nucléaire mondial. Il constitue un aspect important de la crédibilité de notre pays en Europe. De plus, la défense collective par l'intermédiaire de l'OTAN offre au Canada un moyen rentable de répondre à ses propres besoins de défense, car l'histoire montre qu'il est infiniment plus coûteux de prendre part à une guerre que de travailler avec d'autres pour l'éviter.

Signes d'une ère nouvelle

Les changements qui se produisent en Union soviétique et dans certains de ses pays alliés modifient aujourd'hui le ton du dialogue Est-Ouest. Les initiatives du président Gorbatchev au chapitre des droits de la personne et de nouveaux accords de réduction des armements ont mené le monde à un tournant historique. Les deux superpuissances ont accepté d'éliminer toute une catégorie d'armes nucléaires et ont fait d'importants progrès en vue de la

signature d'un traité portant sur la réduction de leurs arsenaux nucléaires d'environ 50 p. 100. Par ailleurs, une nouvelle détermination amène les négociations visant le bannissement des armes chimiques. Fait peut-être encore plus important, une nouvelle série de négociations sur l'établissement à un niveau inférieur d'un équilibre stable et sûr des forces conventionnelles ont été entamées en Europe.

Encouragé par les progrès des négociations sur les armements, le Canada voit pour l'OTAN une occasion sans précédent d'aider à créer un climat international davantage caractérisé par la stabilité. Cependant, tandis que l'opinion populaire occidentale a tendance à être en faveur de la réduction des armements nucléaires, les analystes canadiens sont préoccupés par le déséquilibre considérable entre les forces conventionnelles des

pays membres du Pacte de Varsovie et celles des pays de l'OTAN. La résorption de ce déséquilibre est essentielle à d'autres réductions de l'arsenal nucléaire de théâtre de l'Alliance. Chaque étape fructueuse des négociations d'aujourd'hui laisse toutefois croire que l'Est et l'Ouest sont plus que jamais disposés à résoudre leurs différends par le dialogue et le compromis. En effet, les négociations visant la réduction des armements nucléaires et des forces conventionnelles n'ont jamais été si près du but.

À l'aube de la 41^e année de l'OTAN, les Canadiens applaudissent aux nombreux succès de l'Alliance, à son dynamisme et à son adaptabilité. La paix qu'elle a fait régner contribue grandement au bien-être des Canadiens et à leur confiance en l'avenir.

Un hélicoptère de l'OTAN survole un château des Alpes bavaroises.



Forces armées canadiennes, Vic Johnson

LOUIS LORTIE

artiste contemporain de musique classique

Il ne fait plus aucun doute que le pianiste Louis Lortie de Montréal est en voie de devenir l'un des plus grands artistes de notre époque. Depuis qu'il a remporté le premier prix au prestigieux concours Busoni en 1984, la carrière internationale de Louis Lortie a pris un élan formidable.

Pianiste aux talents multiples, le soliste interprète possède la maîtrise et l'assurance qui sont la marque des plus grands. Son jeu se distingue par des rythmes résolument originaux et des contrastes marqués. Il a surtout le don de faire « chanter » son piano : quelquefois jusqu'au summum de sa puissance, d'autres fois par des soupirs proches de la séduction. Pour parvenir à réaliser de tels effets, il faut posséder une technique peu commune et démontrer une compréhension profonde du discours musical.

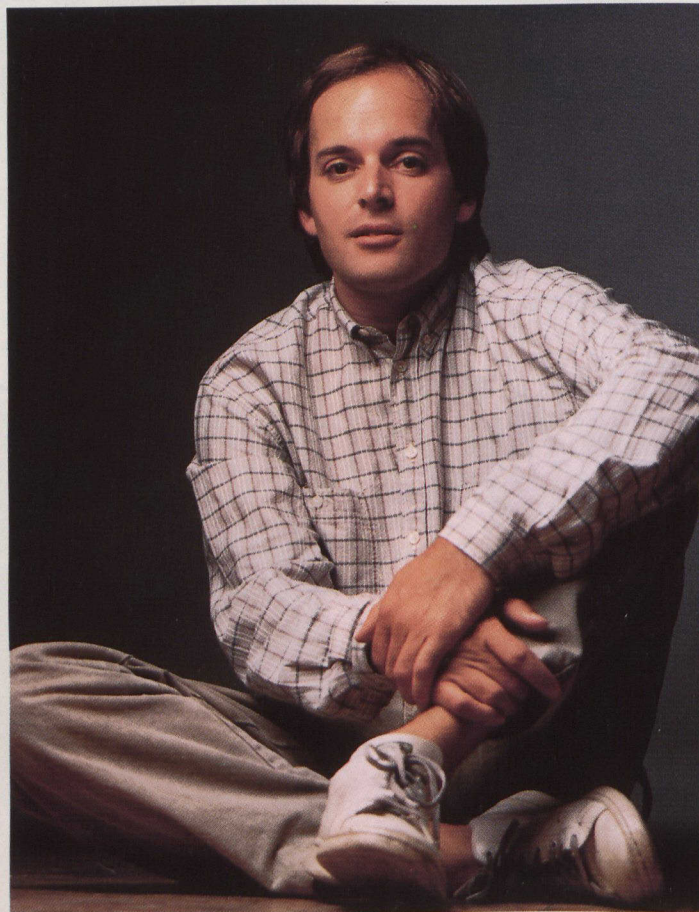
Louis Lortie a fait ses débuts avec l'Orchestre symphonique de Montréal à l'âge de treize ans. Trois ans plus tard, il obtenait le premier prix aux deux plus importants concours du Canada soit : le concours canadien et le concours national de la Société Radio-Canada/CBC.

En 1978, Louis Lortie a été invité à jouer comme soliste avec l'Orchestre symphonique de Toronto au cours d'une tournée mémorable en République populaire de Chine. Son excellente interprétation a séduit les Chinois, qui l'ont convié à revenir en 1983 pour une série de concerts, largement annoncés, avec l'Or-

chestre philharmonique de Shaighai, ainsi que pour des récitals à Shanghai et à Beijing.

L'année suivante, il s'est classé finaliste au célèbre concours international de Leeds, en Angleterre, où il a reçu les ovations tant des critiques que du public. Plus tard cette même année, il a obtenu la médaille d'or au concours Busoni en Italie.

Depuis, le musicien a donné à sa carrière une portée réellement internationale. Tout en jouant régulièrement avec des orchestres et en donnant des récitals dans son pays natal, l'artiste effectue chaque année des tournées en Europe et aux États-Unis. Il a également à son crédit plusieurs enregistrements (sous les étiquettes CBC et Chandos) qui ont conquis de nouveaux auditoires dans de nombreuses parties du monde.



Le pianiste Louis Lortie, un artiste au talent prodigieux.

Aujourd'hui âgé de 30 ans, il ne cesse d'attirer les éloges partout où il se produit. Geoffrey Norris, dans le *Telegraph* de Londres, a qualifié sa musique de « saisissante ». Il ajoutait qu'un concert de

Louis Lortie constitue l'une de ces occasions exaltantes où la technique, l'imagination artistique et l'amour évident de la musique se mêlent en une expérience d'un raffinement et d'une distinction rares.

Lorsqu'il fit la critique des premiers concerts du soliste à l'Ambassador Auditorium, Albert Goldberg du *Los Angeles Times* abonda dans le même sens, affirmant que sans aucun doute, Louis Lortie était un pianiste exceptionnel. Selon lui, le pianiste possède une technique époustouflante; poète autant que virtuose, il est doué du rare pouvoir de captiver l'attention unanime de son auditoire.

Cependant, le talent prestigieux de l'artiste ne fait pas seulement l'unanimité des spécialistes. De Londres à Beijing, de New York à Milan, l'art sublime du musicien réussit toujours à ravir les foules qui viennent l'entendre. Pourtant, M. Lortie n'en tire aucune vanité et s'exprime au contraire avec réserve et simplicité. Il sait comment séduire l'imagination de ses admirateurs sans avoir recours à des procédés tapageurs et extravagants.

En outre, la carrière de Louis Lortie semble suivre un cheminement judicieusement tracé. Cela n'a rien d'étonnant si l'on sait que pour M. Lortie, l'existence comporte bien d'autres aspects que sa musique. Il affirme, en effet, que sa carrière seule ne le rendrait pas heureux et qu'il a besoin, pour s'épanouir, de prendre le temps de vivre, d'aimer, de lire et de voir ses amis.

Sylvain Giguère

Toronto a tout ce qu'il faut



Malak

Les XXIV^e Jeux olympiques, de 1996, seront une occasion superbe de célébrer la fondation des Jeux olympiques modernes — soit un siècle de gloire — en cette veille du XXI^e siècle.

La ville de Toronto pourrait bien se voir attribuer cet honneur, puisqu'elle remplit, de même que les Torontois, tous les critères requis pour accueillir les Jeux olympiques.

Selon les conclusions d'une étude de faisabilité effectuée par le Conseil olympique Toronto Ontario (COTO), la ville de Toronto:

- possède des installations sportives de haute qualité et sa participation aux sports a toujours été importante;
- on peut en dire de même de sa participation aux activités culturelles et artistiques;
- sa texture ethnique illustre parfaitement l'objectif de coopération internationale;
- en ce qui concerne l'hébergement, elle offre un vaste choix d'installations hôtelières et autres;
- elle est facilement accessible en voiture, en train, ou en avion;

- elle est dotée d'un réseau international de télécommunications;
- elle possède enfin un système de transport public de premier ordre.

Appui enthousiaste

Ces trois dernières années, le Conseil a réussi à obtenir l'appui enthousiaste du public et du secteur privé, qui se sont engagés à l'aider. Les Torontois se sont prononcés unanimement en faveur de la candidature de leur ville. Les six maires de la région métropolitaine de Toronto soutiennent également cette initiative, approuvée par tous les organes législatifs de la province de l'Ontario. Le gouvernement du Canada a promis à la ville de Toronto une aide de 3,1 millions de dollars au cas où sa candidature serait retenue.

Le Conseil jouit aussi de l'entier appui des milieux culturels torontois — 150 groupes appartenant au monde du théâtre, de la musique, de la danse et des Beaux-arts.

Par sa variété ethnique, Toronto imprimera un caractère unique aux Jeux olympi-

ques. Les nombreuses communautés d'origines et de cultures diverses qui enrichissent le patrimoine culturel de la ville — on en compte plus de 70 — se sont ralliées avec enthousiasme à cette cause.

Des installations et des sites choisis

Il est d'importance primordiale de tirer parti des installations existantes et de les améliorer de façon à ce qu'elles correspondent aux normes olympiques. De nouvelles installations sont prévues le cas échéant, qui procureront au sport amateur des avantages durables. Les installations ont été choisies de sorte que les municipalités en retirent des avantages immédiats et à long terme. Les plans établis permettent de mêler manifestations sportives et manifestations culturelles — autrement dit de réaliser l'objectif des Jeux olympiques.

Deux sites principaux ont été sélectionnés : le Skydome de Toronto et un nouveau stade olympique. Le Skydome est un stade d'une capacité de 60 000 sièges, au toit escamotable. Si Toronto était désignée comme hôte des jeux de 1996, un stade olympique, au

sol de gazon naturel, pouvant accueillir 80 000 spectateurs serait dressé à l'emplacement du stade où se tient actuellement l'Exposition Nationale Canadienne (ENC).

Attraits de Toronto

Située au bord du lac Ontario, la ville de Toronto est, pour 150 millions de personnes, à une journée de voiture ou à une heure de vol. Pour ce qui est du logement, les installations sont déjà excellentes, avec des hôtels de première catégorie.

Le réseau de transport public de Toronto a été reconnu comme le meilleur de toute l'Amérique du Nord.

Dotée de tout un réseau de voies rapides et de grandes autoroutes reliant l'ensemble du continent américain, Toronto est très bien desservie. Il existe trois aéroports internationaux situés dans un rayon de 55 kilomètres.

Toronto, dont la population est de 3 millions d'habitants, a toutes les ressources humaines et les compétences techniques nécessaires pour l'organisation de Jeux olympiques modernes.

UN PONT POLAIRE D'AMITIÉ



Chris Holloway

L'équipe a survécu à trois mois de dures épreuves et réussi à traverser un océan entier, en ski.

L'expédition Pont Polaire, initiative soviéto-canadienne qui a établi un « pont » entre la Sibérie centrale et la région polaire canadienne par delà le Pôle Nord, a une valeur symbolique. Elle a relié l'Est à l'Ouest, deux mondes, par une piste de ski.

Son itinéraire étant de presque 2000 kilomètres à parcourir dans une des régions les plus dangereuses du globe et cela, en une courte période de trois mois, le succès de l'entreprise était loin d'être acquis. Mais l'on misait énormément sur la capacité

des deux nationalités à coopérer dans un environnement des plus hostiles. Quoiqu'aucun de ses membres ne fût le moins bilingue, l'expédition se voulait l'ultime test d'entraide et d'adaptation culturelle.

Outre les difficultés d'ordre socio-culturel, les membres de l'expédition (quatre Canadiens et neuf Soviétiques) ont eu à relever de véritables défis. Durant les premières semaines de l'expédition, le départ ayant eu lieu au cap Arktichesky, le 3 mars 1988, les températures étaient très basses. Aucune provision n'étant transportée par des traîneaux ou autres moyens de transport mécaniques, le

ravitaillement devait être parachuté toutes les deux semaines, un problème de logistique en soi.

En dépit de l'entraînement rigoureux auquel l'équipe avait été soumise en Union soviétique et au Canada afin, surtout, d'être en bonne condition physique, l'on redoutait énormément les blessures, les bris d'équipement, les dangers de déplacements sur des glaces trop minces, sans compter les possibilités d'attaques par des ours polaires.

À - 40°C, la peau exposée gèle très rapidement.

Voyageant dans la pénombre, au gré des courants, l'expédition devait traverser les banquises et franchir les nombreuses crêtes que celles-ci forment lorsqu'elles se heurtent, en se soulevant, sous l'effet des pressions contraires, jusqu'à des hauteurs de 15 mètres et plus. À - 40°C degrés, le vent aidant, l'haleine se transforme en brume de glace, les cils se soudent et la peau exposée gèle rapidement, prenant une coloration blanche en quelques instants.

Pendant huit à neuf heures tous les jours, skiant pendant cinquante minutes et se reposant dix minutes, chaque homme devait consommer quelque 8000 calories en suivant un régime alimentaire à base de matières grasses.

Au cours de la première étape, qui devait se terminer par une grande fête au Pôle Nord réunissant des représentants de l'Union soviétique et du Canada ainsi que des médias venus des quatre coins du globe, l'expédition connut des moments d'angoisse.



Chris Holloway

Un accident périlleux survint au cours d'une journée de marche. Alors que le médecin soviétique Mikhaïl Malakov mesurait l'épaisseur d'une mince couche de glace, celle-ci se brisa soudain et il tomba dans l'eau. Se trouvant derrière lui, Dimitry Shparo le retint dans sa chute et réussit, non sans peine, à le mettre hors de danger. Évidemment, l'eau se transforma immédiatement en glace sur ses vêtements. Mais ces derniers étant bien serrés aux poignets et aux mollets, et faits de tissu Gore-Tex, d'une étanchéité parfaite, son corps demeura tout à fait au sec. Peu après l'équipe reprit sa marche.

Les glaces sur le côté canadien du Pôle furent perfides à leur façon. Après avoir passé plusieurs semaines dans la pénombre continue, les skieurs durent s'adapter aux journées de lumière constante. Les jours clairs, le soleil se montrait impitoyable, la réverbération de sa lumière éclatante sur la glace brûlait les visages. Les jours de ciel couvert le paysage était si flou qu'il devenait impossible de s'y tracer un chemin grâce aux repères habituels. Les chutes, alors courantes, ne faisaient qu'ajouter à la frustration.

Dans son journal, Richard Weber nota que ces jours étaient « les plus décourageants et les plus déprimants de tout le périple ». Par ailleurs, le temps se réchauffant, ces conditions de visibilité variable étaient des plus inquiétantes. La possibilité toujours présente de se trouver face à une étendue d'eau qu'on ne pourrait ni traverser, ni contourner ne faisait en effet qu'ajouter à l'épuisement dû à l'effort de skier neuf heures par jour dans des conditions extrêmes.

Enfin, le 31 mai, le temps se mit au beau et la magnifique vue de l'île de Ward Hunt, couronnée de neige et se dressant devant eux, fit naître l'exaltation parmi les membres de l'expédition. Ils se précipitèrent vers la première étendue de gravier et là, alignant leurs treize paires de ski, ils avancèrent ensemble, foulant tous le sol canadien au même moment.

Ils sortaient victorieux de trois mois d'épreuves extraordinaires, après avoir traversé tout un océan en ski.

de ce singulier exploit, fit le commentaire suivant : « . . . nous pensions souvent à la calotte polaire comme séparant nos deux pays, mais à partir de maintenant, cela n'est plus le cas. »

La présence d'êtres humains étant fort rare dans cette région de notre planète, les scientifiques canadiens et soviétiques ont manifesté le désir d'en tirer profit. Ils ont établi d'un commun accord des programmes d'analyses environnementales et scientifiques qui ont permis aux skieurs de recueillir des données uniques en leur genre

cela pour s'assurer d'un minimum de contamination extérieure!

Une fois arrivés à Moscou et à Ottawa, ces spécimens furent analysés pour leur contenu en sodium, potasse, calcium et en ions d'hydrogène. D'autres analyses, sur les traces de sulfates, nitrates et autres anions similaires, contribuèrent aussi à compléter les études précédentes — effectuées à partir de carottes de glace — et à approfondir notre connaissance de la chimie de l'air et de la neige sur une période de plus de 100 000 ans.



Chris Holloway

Dans leur message radiophonique au premier ministre Brian Mulroney, ils déclarèrent : « La deuxième travée du pont est achevée. Nous avons touché terre à 13 h 35, le 1^{er} juin 1988. Nous espérons que notre expédition servira d'exemple de ce que la coopération et l'harmonie entre nos deux pays peuvent accomplir ».

Le 9 janvier 1989, dans la salle Sainte-Catherine du grand palais du Kremlin, le premier ministre soviétique, Nikolai Ryzkov décora chacun des membres canadiens de l'expédition de l'Ordre de l'Amitié des Nations, la plus haute distinction qui puisse être décernée à un citoyen non soviétique. L'ambassadeur du Canada à Moscou, M. Vernon Turner, quant à lui, après avoir fait l'éloge

Ils ont construit un « pont » d'amitié grâce auquel deux pays de la région polaire pourront mieux se comprendre.

sur les conditions variables des neiges et des glaces sur l'étendue de la calotte polaire. On procéda à des échantillonnages quotidiens de neige, tout au cours du périple, afin de déterminer en laboratoire, par la suite, degrés et sources de pollution. L'échantillonnage n'était pas tâche facile; il fallait le faire en fin de journée, à bonne distance du campement, muni de légers gants de plastique et en creusant un trou jusqu'à la glace pour y extraire les échantillons à des niveaux très précis. Tout

Les skieurs de l'expédition Pont Polaire ont aussi entrepris de déterminer si la théorie soviétique selon laquelle il existerait un deuxième pôle magnétique dans la région polaire soviétique était vérifiable. Pour ce faire, ils se sont servi d'un magnétomètre théodolite, instrument qui suit le mouvement des champs magnétiques et qui fut inventé à la fin des années 40 par les chercheurs d'un observatoire canadien, l'Observatoire du Dominion. Quoique l'existence d'un deuxième pôle n'ait pu être confirmée, les renseignements obtenus sont fort utiles car cette région de la planète était la seule pour laquelle de telles observations géomagnétiques n'avaient jamais été effectuées : une lacune a été comblée dans le domaine scientifique.

Radio Canada International

Une radio aux langues multiples



Michel Ponomareff

Les annonceurs-réalisateurs,
M^{me} Zhao Li et
M. Chen Zhigiang

Chaque semaine, 16 millions de personnes écoutent Radio Canada International (RCI) et, chaque année, la station reçoit de ces auditeurs plus de 50 000 lettres. Celles-ci témoignent, sans aucun doute, de l'impact considérable d'un service de taille modeste dans le monde de la radiodiffusion internationale.

RCI est le service ondes courtes de la Société Radio-Canada. RCI est entré en service vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale avec l'objectif de renforcer le moral des militaires canadiens, hommes et femmes, servant sur les champs de bataille outre-mer et d'expliquer la politique du Canada à ses alliés tout autant qu'à ses ennemis. Depuis, la station s'est taillé une place respectable parmi une centaine d'autres diffuseurs qui achèvent un nombre toujours croissant de signaux dans l'atmosphère.

RCI diffuse 200 heures par semaine en douze langues à l'intention de huit régions cibles : Europe centrale et de l'Est, Asie et Pacifique, Amérique latine, Antilles, Moyen-Orient, Afrique, Europe de l'Ouest et États-Unis. Pour refléter les liens croissants que le Canada établit avec l'Asie et la région du Pacifique, RCI a inauguré récemment des émissions quotidiennes en japonais. Des émissions en chinois devraient commencer l'an prochain en avril.

RCI a pour mandat de faire connaître le Canada dans le monde. Ses émissions, divisées en unités de programmation de 30 minutes chacune, sont faites d'informations sur l'actualité canadienne et internationale, de commentaires, d'interviews, de reportages et de documentaires qui reflètent la situation politique, économique et sociale du pays ainsi que son activité culturelle, artistique et scientifique.

Tout comme la Société Radio-Canada, sa société mère, RCI s'efforce d'avoir une programmation équilibrée et objective, ce qui, pour les ondes courtes, demande une vigilance particulière : la diversité des points de vue exprimés quotidiennement au Canada par les personnalités politiques ou autres, les groupes de pression ou les médias échappe généralement à l'auditeur des ondes courtes qui, du reste, n'a pas toujours la possibilité d'écouter plusieurs émissions qui se font suite.

La radiodiffusion internationale coûte cher. Le partage du temps d'antennes émettrices avec d'autres diffuseurs est l'un des moyens dont on dispose pour réduire les frais et accroître la qualité du signal. Au moyen d'ententes spéciales, un diffuseur achemine par satellite une émission à un autre diffuseur situés près de la région à atteindre, peut la relayer par ondes courtes. (RCI a des relais semblables en Angleterre, au Portugal, en Chine, au Japon et à Montserrat.)

En outre RCI possède, près d'Ottawa, une station de contrôle qui permet un autre mode de coopération internationale : chaque semaine, la station contrôle 500 heures d'émission diffusées en diverses régions de l'Amérique du Nord et envoie des rapports de réception aux diffuseurs. Ces diffuseurs, en retour, lui adressent leurs commentaires sur la qualité du signal de RCI reçu à l'étranger. Ce partage d'information guide les diffuseurs

dans le choix des fréquences dont l'attribution est décidée à des réunions internationales.

Le RCI s'adresse au monde principalement par les ondes courtes mais, dans bien des pays, on peut entendre la voix du Canada grâce à des émissions enregistrées et diffusées par des postes locaux. Des cassettes contenant des rubriques d'actualité en français et en anglais sont aussi adressées aux stations d'Afrique et des Antilles, tandis que les pays d'Asie et du Pacifique en reçoivent en japonais. Les enregistrements de RCI sont aussi mis à la disposition de nombreuses bibliothèques universitaires et des missions diplomatiques canadiennes.

Si vous voulez vous joindre à ces 16 millions d'auditeurs, demandez un exemplaire gratuit de notre programme horaire en écrivant à l'adresse suivante :

Radio Canada International
C.P. 6000
Montréal (Québec)
H3C 3A8
CANADA

RCI produit aussi des disques et des cassettes à l'intention des stations radiophoniques un peu partout dans le monde.



RCI

Safari musical en Afrique

Au printemps dernier, le pianiste Oliver Jones a réussi un coup de maître en Afrique. Jouant les chefs-d'œuvre de son répertoire, y compris ses propres compositions, le nouvel ambassadeur canadien du jazz a laissé un souvenir impérissable à quelque 10 000 nouveaux auditeurs conquis, battant la mesure avec enthousiasme.

Oliver Jones et ses accompagnateurs, Dave Young à la contrebasse et Archie Alleyne à la batterie, ont supporté l'étouffante chaleur africaine pour présenter de superbes performances de jazz moderne au Nigeria, en Égypte et en Côte d'Ivoire dans des salles combles.

Jouant des morceaux de compositeurs illustres tels que George Gershwin, Duke Ellington et Oscar Peterson, en plus d'œuvres créées par Jones lui-même, le Trio Oliver

Jones a conquis son auditoire par sa virtuosité et son talent.

Né en 1934 à Montréal, milieu fertile en musique de jazz, Oliver Jones a commencé à jouer du piano dès l'âge de deux ans. À cinq ans déjà, il donnait sa première représentation publique — un concert à l'église que fréquentait sa famille. Doué du talent rare qu'est l'oreille absolue, M. Jones a débuté sa véritable formation classique à l'âge de sept ans, et deux ans plus tard, il étudiait avec Daisy Peterson — la soeur du géant du jazz canadien, Oscar Peterson, ami d'enfance d'Oliver.

Étrangement toutefois, M. Jones ne s'est pas sérieusement aventuré dans le monde du jazz avant l'âge de 46 ans.

Depuis 1982, ce pianiste simple et discret multiplie les tournées de par le monde,

fait de nombreux enregistrements et s'est élevé rapidement au rang des artistes de jazz actuels les plus prisés par les critiques. Oliver Jones a été comparé aux grands du jazz, Art Tatum et Oscar Peterson, pour la rapidité pré-

cise et savamment étudiée de son rythme ainsi que pour son inclination naturelle vers l'univers du blues.

Selon M. Jones, sa tournée africaine de 1989 a été l'expérience la plus mémorable de son existence.

Un emballage postal biodégradable

L'automne dernier, la revue canadienne *Harrow-smith*, dont la réputation dans le domaine des enquêtes-reportages sur l'environnement n'est plus à faire, a été la première en Amérique du Nord à se servir d'un emballage postal biodégradable. Depuis lors, d'autres magazines et entreprises cherchent à obtenir des renseignements sur ces enveloppes transparentes.

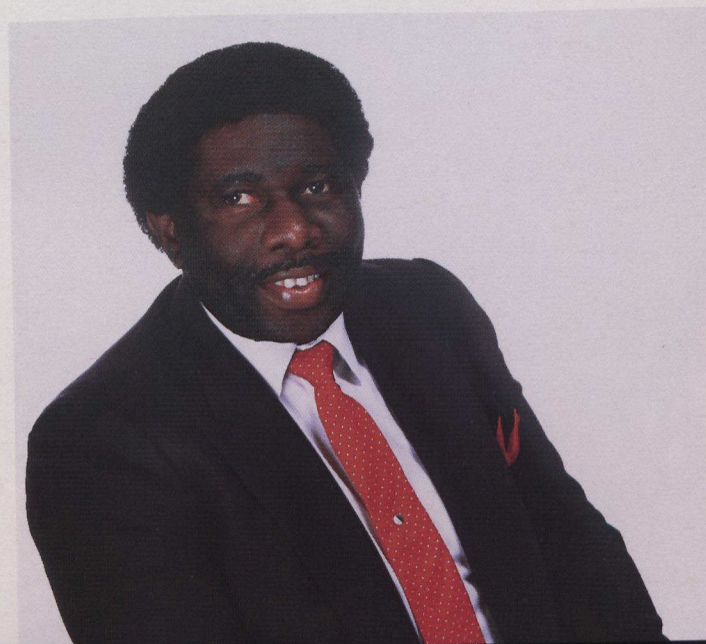
Il entre dans la composition de la pellicule de plastique servant à la fabrication des enveloppes, un additif à base de féculé de maïs qui est produit et commercialisé par la Canadian St. Lawrence Starch Company Ltd., de Mississauga, en Ontario. Celle-ci a acquis en 1985 le droit d'utiliser cette technique de fabrication brevetée.

L'additif accélère la décomposition naturelle de la matière plastique. Le processus qui pouvait prendre entre 200 et 400 ans s'effectue maintenant en 2 à 6 ans. Il y a même eu compostage de certaines pellicules plastiques contenant de hauts niveaux de l'additif au bout de 44 jours à peine.

Le plastique biodégradable est composé de féculé de maïs, d'huile végétale et de polyéthylène. La féculé et l'huile végétale jouent un rôle de première importance dans le processus de décomposition. La féculé attire en effet des micro-organismes qui la consomment par la suite. Le plastique se retrouve ainsi recouvert d'une multitude de perforations qui l'affaiblissent et augmentent par la même occasion la surface exposée à l'environnement.

L'huile végétale fait office d'auto-oxydant. Elle réagit avec les sels métalliques en présence naturellement dans le sol et l'eau pour produire du peroxyde. Celui-ci agit sur les liaisons au sein du plastique, en activant par le fait même la désintégration. Une fois les liaisons rompues, les organismes vivants, comme les bactéries, les eumycètes et les actinomycètes, sont en mesure de consommer le matériel qui reste.

Bien que le produit existe déjà depuis plusieurs années, ce n'est qu'à partir de 1988 qu'il a été possible de l'utiliser pour la fabrication d'emballages postaux. La revue *Harrowsmith* l'a utilisé dès qu'elle a pu se le procurer sur le marché.



Archie Alleyne

Le Sommet des métropoles du monde à Montréal



Bo Polatty

C'est à Montréal qu'aura lieu le troisième Sommet des 25 plus grandes villes du monde. Ce choix a été conclu à Tokyo par un jury composé des représentants de huit métropoles mondiales. Les deux premières Conférences se sont tenues respectivement à Tokyo en 1985, et Istanbul en 1988.

Le maire de Montréal, Jean Doré est très heureux d'être l'hôte d'une conférence aussi prestigieuse. « C'est une occasion rêvée que de recevoir à Montréal les maires des plus grandes villes du monde, la veille du 350^e anniversaire de notre ville », a-t-il déclaré. Montréal, qui participe à ce Sommet à titre de plus grande ville canadienne, est en mesure de tenir la Conférence dans l'un des nombreux sites de prestige dont elle est dotée.

Montréal s'est fait connaître au monde par des événements tels que l'Exposition universelle de 1967, les Jeux olympiques de 1976 et les Floralias de 1980 ainsi que par l'accueil de nombreuses conférences et rencontres internationales.

M. Jean Doré, maire de la ville de Montréal.

Montréal est également une ville cosmopolite où plus d'une centaine de communautés d'origine et de culture différentes cotoient les habitants de souche française et anglaise.

Le maire voit dans le Sommet une occasion de plus d'enrichir sa ville d'une expérience internationale, de mieux faire connaître ses atouts et de convier les visiteurs du monde entier au rendez-vous des fêtes de 1992 et du 500^e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique.

Rappelons que le Sommet des grandes villes du monde a été institué par le gouverneur de Tokyo, Shunichi Suzuki en 1985, dans le but de réunir des représentants des principales villes du globe. Au cours de ces rencontres, on aborde les problèmes auxquels font face les mégapoles modernes, et on tente de trouver des solutions aux défis majeurs qu'elles auront à relever à l'orée du 21^e siècle.

Pour le prochain Sommet, aucun thème (dont le choix est du ressort de la ville hôte) n'a encore été fixé.

D'une durée de deux jours et demi, la Conférence devrait avoir lieu durant l'été 1991.

Un hôpital beau comme un centre commercial

Il a la forme d'un centre commercial, l'esprit d'un centre commercial, mais il n'est pas un centre commercial ni même le Centre Georges Pompidou de Paris auquel il ressemble aussi. C'est un hôpital canadien, le Walter C. Mackenzie Health Sciences Centre d'Edmonton, capitale de l'Alberta.

Partant du principe que les malades guérissent plus facilement et plus vite dans un environnement agréable et proche de leur cadre de vie active, l'architecte Eberhard Ziedler, de Toronto, s'est inspiré du monumental centre commercial Eaton de la ville-reine, dont il a dessiné les plans, pour faire un hôpital-jardin intérieur époustoufflant.

M. Ziedler a établi son projet en étroite coopération avec une équipe médicale pluridisciplinaire, pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Dès qu'il franchit l'entrée monumentale, le visiteur a davantage l'impression de pénétrer au siège d'une grande entreprise florissante que dans un hôpital.

Occupant trois niveaux, les chambres de deux lits au maximum sont groupées par unités médicales de 18 lits. Murs colorés, rideaux fleuris et moquette embellissent le moral des patients et réduisent le bruit.

Au rez-de-chaussée et sur les terrasses intérieures, malades et visiteurs ont à leur disposition toutes sortes de services (coiffeur, boutiques, cafétéria, téléphones publics). Ils peuvent flâner parmi les arbres et les plantes vertes, admirer les peintures accrochées aux murs ou rêver devant la cascade.

Le Centre hospitalier Mackenzie accueille des patients de tout le nord-ouest du Canada

La recherche est menée dans quatre directions principales : anévrisme, résonance nucléaire magnétique, cartographie cardiaque et immunologie des transplantations. Le docteur Philip Halloran, directeur médical du service des transplantations multiples, souligne l'importance de la recherche immunologique pour la compréhension de nombreuses maladies, comme le diabète et le lupus.



Pat Marston

Une combinaison de plongée révolutionnaire



Mark Atherton

Une société de plongée canadienne rend le monde sous-marin plus accessible à ceux qui désirent le contempler sans avoir à se harnacher d'un équipement de plongée encombrant.

International Hard Suits Inc. (IHS) est une entreprise de la Colombie-Britannique, fondée en 1986, dans le but de concevoir, de fabriquer et de mettre en marché le Newtsuit — appareil de plongée révolutionnaire pour une personne, qui a la propriété de protéger le plongeur de la pression et d'éviter le besoin de décompression. Pesant 275 kilos et faisant vaguement ressembler son utilisateur au bonhomme Michelin, le Newtsuit permet au plongeur de descendre jusqu'à 300 mètres tout en conservant une mobilité exceptionnelle.

Le Newtsuit n'est pas seulement le scaphandre de plongée atmosphérique le plus moderne du monde, mais il est également le plus économique. La plongée à 300 mètres de profondeur à l'aide des techni-

ques de plongée conventionnelles peut coûter plus de 270 000 \$ CAN pour une durée de 12 heures. En revanche, grâce au Newtsuit, le coût de la plongée peut être ramené à un modeste 7 050 \$ CAN. Cette économie considérable est possible du fait que le Newtsuit n'exige pas de temps de décompression, que la taille de l'équipe peut être réduite de vingt-deux à quatre personnes, et que les gaz respiratoires très coûteux qui sont normalement utilisés pour la plongée sous-marine ne sont plus nécessaires.

En ce qui concerne la recherche scientifique, le Newtsuit permet maintenant à des plongeurs de procéder à des observations et de recueillir des données sur les épaves anciennes, la faune et la flore des profondeurs sous-marines et les événements rares qui s'y produisent. Pour ce qui est de l'industrie pétrolière et gazière au large des côtes, il permet à l'homme d'intervenir pour faire des travaux, inspecter ou terminer des puits sous la mer. Et grâce à un nouveau dispositif révolutionnaire, un joint rotatif rempli de liquide, le Newtsuit est si souple qu'il permet de conserver jusqu'à 75 p. 100 de la dextérité normale.

Le Newtsuit est l'invention du pionnier de la plongée Phil Nuytten, natif de Vancouver, président de la société IHS, et dont la réputation en matière de technologie de plongée sous-marine n'est plus à établir.

En 1966, Phil Nuytten et un groupe de gens d'affaires de Vancouver fondaient, en coopération, Can-Dive, la plus importante société de plongée au monde, qui a réalisé depuis de nombreuses « grandes premières » ainsi que des exploits techniques pour cette industrie. Après

avoir travaillé avec les scaphandres de plongée rigides et encombrants des années 70, M. Nuytten avait perçu le besoin de créer un appareil plus efficace, plus économique et plus souple. Il expliquait dans une entrevue que les articulations des anciens scaphandres étaient sensibles à la profondeur, autrement dit plus on descendait en profondeur, et plus elles se raidissaient.

M. Nuytten et une équipe d'ingénieurs ont passé trois ans à élaborer une articulation hydraulique, remplie d'huile, qui neutralise la pression extérieure et demeure flexible en eaux profondes. Selon M. Nuytten, ce

procédé pourrait révolutionner l'industrie de la plongée, puisqu'il est maintenant possible de travailler toute une journée à 300 mètres de profondeur sans décompression.

En 1986, Phil Nuytten fondait l'International Hard Suits Inc., filiale de Can-Dive, dans l'intention de fabriquer le Newtsuit. Société publique inscrite à la bourse de Vancouver, IHS livrait ses deux premiers Newtsuit à l'entreprise japonaise Fuji Co. Ltd., en décembre dernier, pour un montant de 300 000 \$ CAN chacun. À l'heure actuelle, la société a reçu commande de 22 autres Newtsuit d'une valeur totale d'environ sept millions de dollars canadiens.

Une école pas comme les autres

Sans doute, Rick Hansen est-il surtout connu pour sa tournée « L'homme en mouvement » de 1986 — un marathon autour du monde en fauteuil roulant qui l'a amené à parcourir 33 pays sur quatre continents, et a recueilli des millions de dollars pour la recherche sur la moelle épinière. Mais le véritable succès de son entreprise et ce qui constituait la mission première de Rick Hansen, c'est d'avoir changé l'attitude des gens à l'égard des handicapés. Le printemps dernier, Rick Hansen était à London, en Ontario, pour inaugurer une nouvelle école — une école pas comme les autres.


Sa femme Amanda à ses côtés, Rick Hansen est venu prendre part aux cérémonies organisées pour baptiser l'école en son honneur. Mais l'école Rick Hansen ne se distingue pas seulement parce qu'elle porte le nom de « l'homme en mouvement ».

Dotée d'un ascenseur, de larges portes et de toilettes adaptées, c'est une école où tout est facilement accessible à un enfant handicapé. Selon le directeur de l'école, M. Bob Harvey, tout enfant souffrant

d'un handicap physique et qui réside dans la circonscription scolaire peut désormais être admis dans cet établissement au lieu d'être envoyé dans une autre institution à l'extérieur de la localité.

Rick Hansen a insisté pour que la première école qui porte son nom ne présente aucun obstacle pour les handicapés. De l'avis de M. Hansen, il nous faut créer une société qui accueille les personnes handicapées comme des membres à part entière. En offrant un milieu entièrement accessible, cette école a ouvert la voie dans cette direction.

Une fois les cérémonies terminées, il était évident que M. Hansen avait fait une forte impression. Selon les propos de M. Jordan McCaughen, une fillette de dix ans qui fréquente l'école Rick Hansen, ce dernier a vraiment influencé aussi bien les personnes handicapées que les gens qui conservent des idées préconçues quant aux capacités des personnes handicapées. Il serait difficile de ne pas le reconnaître.



L'Opéra de la Bastille

Le nouvel Opéra de la Bastille
conçu par l'architecte canadien, Carlos Ott.

